LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7046 – Lundi 26 avril 2021 - Prix : 10 DA

APPROVISIONNEMENT DES WILAYAS EN EAU POTABLE

MIHOUBI INSISTE SUR L'URGENCE DE RÉALISER DAVANTAGE DE PUITS ET FORAGES

p.4

PROPAGATION PRÉOCCUPANTE DE VARIANTS DU COVID-19

L'acquisition de vaccins et la fermeté des autorités s'imposent

©Doudou Toufik / PPAgency

Le président de l'Association algérienne d'immunologie, et chef de service du laboratoire central EPH Rouiba (Alger), le professeur Kamel Djenouhat a interpellé, hier dimanche, à Alger, les hautes autorités à la prise de conscience face à la propagation, préoccupante, de variants anglais et nigérian, notamment, du virus Sars-CoV-2 (Covid-19). «La situation est inquiétante». p.3

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN : LA DATE DU DÉPÔT DES DOSSIERS PROLONGÉE JUSQU'AU 9 MAI

p.2

LES EXPORTATIONS DE GAZ TIRENT VERS LE HAUT LES BÉNÉFICES DE LA COMPAGNIE

p.2

Sonatrach enregistre un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars

ACQUISITION DE VACCINS ANTI-COVID-19

Plus de 12 milliards de DA débloqués

p.3

Chiffre du jour

Ouargla : plus de 250 palmiers détruits par les flammes

Eau potable

Mihoubi souligne l'urgence de réaliser davantage de puits et forages

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a donné, samedi, des instructions aux directeurs des entreprises sous tutelle à l'effet de réaliser, en urgence, des puits et forages pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable

La Covid-19

Perturbation dans les services de santé essentiels dans 90% des pays

Plus d'un an après le début de la pandémie de la Covid-19, des perturbations importantes des services de santé essentiels persistent dans environ 90% des pays, selon une enquête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

ONILEV

Déstockage de quantités supplémentaires de pomme de terre à travers 11 wilayas

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (Onilev) a procédé samedi au déstockage d'importantes quantités supplémentaires de pomme de terre à travers onze (11) wilayas du pays en vue de réguler le marché et stabiliser les prix, indique le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Les exportations de gaz tirent vers le haut les bénéfices de la compagnie

Sonatrach enregistre un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars

Depuis 2019, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach tente de garder le cap sur ses objectifs, sortir du court terme et penser à l'après-crise. Les décisions prises par le groupe au début de la pandémie du Coronavirus en 2020 l'ont aidé à mesurer sa performance réelle et à atteindre ses objectifs préalablement fixés.

«Le groupe public des hydrocarbures a réalisé un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de dollars lors du premier semestre 2021», a indiqué le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de son intervention dans l'émission «Daif Esssabah» de la Chaîne I de la radio algérienne.

Ce résultat trimestriel est soutenu par de bons chiffres de production et le retour timide de la demande, notamment, en gaz. «Ce chiffre est réalisé avec une production de l'ordre de 46,7 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) dont 24 millions tonnes destinées à l'export, alors que le reste est dédié à la consommation locale», a souligné M. Arkab qui a qualifié cette dynamique de «positive», et que «cet indice encourage à la réalisation des objectifs tracés jusqu'à la fin de l'année au vu de la reprise timide enregistrée durant la même période de l'année dernière».

Les déclarations du ministre de l'Energie et des Mines, ces dernières semaines, laissent entendre que la situation du groupe pétrolier public pourrait s'améliorer davantage et l'heure serait aux prises du bénéfice du marché de l'exportation, notamment, gazière.

Cette dernière évolue en hausse depuis quelques années et les perspectives du marché mondial de gaz s'avèrent également meilleures grâce à l'augmentation de la demande constatée des pays asiatiques.

«Les exportations gazières ont atteint d'autres marchés historiques de Sonatrach en Méditerranée et également des pays asiatiques comme la Chine et le Bangladesh», a affirmé le groupe dans un communiqué rendu public, la semaine dernière, ajoutant, à ce propos, que «ces réalisations ont été confirmées par des sources spécialisées mettant en avant l'augmentation de l'offre à partir de l'Algérie qui a

«Cet indice encourage à la réalisation des objectifs tracés jusqu'à la fin de l'année au vu de la reprise timide enregistrée durant la même période de l'année dernière». (Photo : D.R)

permis de satisfaire une demande gazière européenne très soutenue».

L'augmentation sur le gaz s'explique par «la vague de froid qui a frappé le Sud de l'Europe et le lancement des campagnes de vaccination anti-Covid-19 dans plusieurs pays», a expliqué M. Arkab qui reste optimiste quant à l'amélioration de la situation du secteur énergétique avant le fin de l'année. Selon lui, après des baisses en chaîne, les actions s'accordent pour une reprise régulière des cours du pétrole et des perspectives d'investissement dans le secteur, sachant que le ministre accorde une place de choix au secteur minier dans sa nouvelle feuille de route. Il est prévu, au cours de cette année, le lancement de l'exploitation de plusieurs gisements miniers, dont celui de Ghar Djebilet.

Ce projet entre dans la dernière ligne droite.

«L'étude préliminaire lancée avec le partenaire chinois sera finalisée dans 3 mois, pour pouvoir procéder ensuite à la signature des contrats et à la réalisation du projet», a fait savoir le premier responsable du secteur, assurant que la finalisation prochaine de tous les textes d'application concernant la nouvelle loi sur les hydrocarbures ouvrira la voie à d'autres opportunités et marchés à la Sonatrach.

A noter que, désormais, toutes les activités du secteur énergétique seront soumises à la règle 51/49%, régissant l'investissement, conformément au décret exécutif n° 21-145, du 17 avril 2021, fixant la liste des activités revêtant un caractère stratégique en Algérie, signé la semaine dernière par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Cette décision pourrait, probablement, impacter le marché de l'investissement au ralenti depuis des années, alors que la Sonatrach essaie de relever sa capacité de production et améliorer son chiffre d'affaires qui a chuté en 2020 de 12%, pour rappel.

L'année 2021 semble être celle de tous les défis et enjeux.

Au-delà de l'objectif d'atteindre l'autosuffisance énergétique, le ministre est revenu sur «la nécessité d'accorder davantage d'intérêt à la consommation locale du gaz qui ne cesse d'accroître afin de la maîtriser à travers la mise en place de plusieurs programmes et la diversification de l'utilisation et de la rationalisation de l'énergie».

Samira Takharboucht

Elections législatives du 12 juin

La date du dépôt des dossiers prolongée jusqu'au 9 mai

La date butoir pour l'examen des dossiers des listes de candidats aux prochaines élections législatives a été fixée au 9 mai prochain, a indiqué samedi l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué. «L'examen des dossiers se fait dans les 12 jours au plus tard suivant la date de leur dépôt, ainsi la date butoir est fixée au 9 mai 2021», a précisé l'ANIE. Elle a également rappelé que les délais de dépôt des dossiers de candidature étaient fixés à 45 jours avant la date du scrutin, et, partant, «le délai de cette opération expire le 27 avril 2021 à minuit, heure d'Alger».

«Les formulaires de signatures individuelles doivent être accompagnés d'une fiche d'information comportant les coordonnés des signataires et présentées au président la commission électorale de la circonscription électorale territorialement compétente, à savoir le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, 6 heures au minimum, avant l'expiration du délai accordé pour le dépôt des listes de candidatures fixé au 27 avril 2021 à 18:00 heure locale», a rappelé l'ANIE.

«Les partis et les listes indépendantes désirant se présenter aux élections, ayant déposé des imprimés jusqu'au 22 avril 2021 et n'ayant pas rempli le quorum requis conformément aux dispositions de l'article 316 de l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant la loi organique relative au régime électoral modifié et complété, peuvent déposer un nombre supplémentaire d'imprimés de souscription de signatures individuelles dans les délais cités ci-dessus».

Dans ce cas, «un procès-verbal complémentaire contenant les données du premier PV et les nouvelles données sera délivré par le juge, président de la commission électorale de wilaya, au siège de la Délégation de wilaya de l'ANIE, après contrôle des imprimés de signature individuels et vérification de leur validité conformément à la loi», a conclu le communiqué. L'opération de dépôt des dossiers de candidature au scrutin du 12 juin prochain, a été prorogée jusqu'à mardi 27 avril à minuit, en raison du nombre important de dossiers présentés, qui seront ainsi mieux étudiés. Cette prorogation s'est faite en vertu d'une ordonnance, signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, modifiant et complétant la loi organique relative au régime électoral.

Les délais de dépôt des dossiers de candidature ont été prorogés, à la demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et après consultation du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel et avis du Conseil des ministres. Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de candidature était fixé, au préalable, au jeudi 23 avril 2021 à minuit, après avoir débuté le 11 mars dernier. Le Conseil constitutionnel a affirmé la «constitutionalité» des dispositions de l'ordonnance présidentielle portant prolongation des délais de dépôt de candidatures pour les élections législatives du 12 juin prochain, considérant qu'elles «ne portent pas atteinte aux garanties constitutionnelles de l'exercice par le citoyen de son droit d'être candidat», selon le Journal officiel.

Djamila Sai

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Boukadoum :

«L'engagement de l'Algérie pour atteindre les ODD réitéré»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour atteindre les 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) et à s'associer à l'effort de la Communauté internationale pour mener à son bon terme l'Agenda 2030 pour le développement durable.

«Fidèle à son engagement en faveur d'un développement durable, inclusif et solidaire, je renouvelle l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour l'atteinte des ODD, comptant sur le soutien constant et l'expertise avérée des différentes entités onusiennes résidentes et non résidentes en Algérie», a souligné M. Boukadoum dans un avant-propos publié dans le rapport annuel des Nations unies sur le bilan 2020 de la coopération entre l'Algérie et le système onusien.

Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères a affirmé que «les visions et les priorités nationales en matière de développement durable figurent en bonne place dans le plan d'action du Gouvernement». Ces visions et priorités portent, a-t-il mentionné, sur de grands axes citant notamment un nouveau mode de gouvernance empreint de rigueur et de transparence et un exercice plein des droits et des libertés, la réforme financière et l'impulsion d'un renouveau économique, le développement humain et la politique sociale pour un cadre de vie de qualité, ainsi qu'une politique étrangère dynamique et proactive.

«Ce Plan d'Action, raffermi par la consolidation de l'Etat de droit à travers l'adoption par référendum de la révision de la Constitution le 1er novembre 2020, est fondé essentiellement sur une approche budgétaire rénovée et une perspective de diversification et de transformation de l'économie qui ambitionne de l'ancrer structurellement à l'horizon 2030 sur la voie de l'émergence», a fait savoir également M. Boukadoum.

Tout en rappelant la préservation du caractère social de l'économie nationale, le chef de la diplomatie algérienne a assuré que ce Plan d'Action place «les besoins des citoyens au premier plan, sans aucune discrimination, en matière d'emploi, de logement, de santé, d'éducation et d'accès aux utilités, seuls gages d'une vie décente pour tous». Evoquant la coopération entre le Système des Nations unies et l'Algérie, M. Boukadoum a soutenu que cette coopération pourra être «renforcée à l'avenir sous un système de coordination accrue dans les domaines stratégiques du nouveau Cadre de coopération stratégique 2022-2026».

Agence

Propagation préoccupante de variants du Covid-19

L'acquisition de vaccins et la fermeté des autorités s'imposent

Le président de l'Association algérienne d'immunologie, et chef de service du laboratoire central EPH Rouiba (Alger), le professeur Kamel Djenouhat a interpellé, hier dimanche, à Alger, les hautes autorités à la prise de conscience face à la propagation, préoccupante, de variants, anglais et nigérian, notamment, du virus Sars-CoV-2 (Covid-19).

Pr. Djenouhat : «Le variant nigérian est deux fois plus mortel par rapport au variant sud-africain avec un taux de mortalité de 4,3%». (Photo : D.R)

«La situation est inquiétante. C'était prévisible ! On s'attendait à ça d'autant que nous n'avons pas respecté les mesures au niveau des aéroports, nous n'avons pas confiné les voyageurs pendant cinq jours au minimum», a-t-il indiqué, estimant qu'elle demeure, néanmoins, maîtrisable si on agit plus vite sans quoi, on frôlera la catastrophe. S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, le Pr Kamel Djenouhat a mis en avant le degré de contagion et de transmission du variant anglais comme l'admet, a-t-il observé, les dernières études qui montrent qu'il cause 30% de mortalité que le variant préexistant, le variant sud-africain qui est aussi dangereux. «Le plus inquiétant parmi tous cela est le variant nigérian», a fait remarquer le chef de service du laboratoire central EPH Rouiba (Alger), faisant remarquer qu'il y a trop peu d'études.

Du fait qu'il n'existe que sous forme sporadique à travers plusieurs pays dont l'Algérie, mais ce qui ressort dans un récent rapport anglais le concernant, c'est qu'il est deux fois plus mortel par rapport au variant sud-africain avec un taux de mortalité de 4,3% d'où il y a de quoi s'inquiéter par rapport à la gravité et le nombre de décès qui peuvent être causés.

Les hautes autorités du pays, a poursuivi le Pr Kamel Djenouhat, doivent prendre conscience du risque à encourir et soient convaincus que la situation critique dépend de trois aspects très importants.

A savoir, dit-il, l'acquisition de grandes quantités de vaccins, le respect strict des citoyens des mesures préventives et la fermeté des autorités par rapport à ces mesures.

Déplorant, à l'occasion, que l'Algérie accuse un retard pesant dans l'acquisition de quantités suffisantes de vaccins et donc dans le processus de vaccination de masse permettant d'atteindre l'immunité collective espérée. «On aurait pu éviter cette peur d'une troisième vague, aujourd'hui, si on avait importé de grandes quantités de vaccins pour une vaccination massive lors de la relative accalmie vécue dans la période janvier-février. En voilà le résultat de ce retard !», rappelle-t-il citant au passage la Grande-Bretagne qui avait atteint le pic en été passé et quand ils ont lancé la vaccination massive sont en plein décru maintenant.

Le variant britannique, a encore observé l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne, est sensible au vaccin. Vu que les sujets vaccinés, a-t-il ajouté, ne développent pas une deuxième infection, par contre pour le variant nigérian et sud-africain, ces derniers ont quand même une certaine résistance par rapport au vaccin. «Cela suppose que tous les sujets qui ont fait déjà une infection peuvent en refaire une autre.

Pour en être là, le prix à payer sera fort», dit-il encore, insistant, au passage, sur la nécessité d'importer de très grandes quantités de vaccins diversifiés en plus de Sputnik V comme l'AstraZeneca, qui est selon lui sans risque, dont l'utilisation est autorisée avant-hier samedi au Canada.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Ali Yahia Abdenour

Décès du doyen des défenseurs des droits de l'Homme Ali Yahia Abdenour

L'avocat et militant des droits de l'Homme, Ali Yahia Abdenour, est décédé hier dimanche, à l'âge de 100 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 18 janvier 1921 à Aït Yahia à Tizi-Ouzou, le défunt a été membre de l'Assemblée constituante entre 1962 et 1964, puis député jusqu'en 1965, avant d'être nommé, dans la même année, ministre des Travaux publics et des Transports puis ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire entre 1966 et 1968 dans le Gouvernement de feu Houari-Boumediene.

En 1945, il a adhéré au Parti du peuple algérien-Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques. Il a rejoint le Front de libération nationale (FLN) en 1955. Pour ses activités militantes, il fût arrêté en 1956 puis assigné à résidence de 1957 à 1960. Après sa libération, le défunt est devenu en 1961 secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA).

Maître Ali Yahia Abdenour a consacré toute sa vie à défendre les droit de l'Homme. En 1983, il a été fondateur de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) qui n'a été reconnu officiellement qu'en 1989. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont «Algérie: Raisons et dérision d'une guerre», «La crise berbère de 1949 : portrait de deux militants, Ouali Bennaï et Amar Ould-Hamouda», «Lettre ouverte au système politique et au dernier pouvoir qu'il a engendré», et «Mon testament pour les libertés». **Agence**

Tribunal de Sidi M'Hamed

L'islamologue Djabelkhir fait appel de sa condamnation

Condamné en première instance par le Tribunal de Sidi M'Hamed (Alger), l'islamologue Djabelkhir a indiqué à sa sortie qu'il respectait la décision de justice mais fera appel contre sa condamnation. Pour rappel, l'islamologue est poursuivi pour offense aux préceptes de l'islam à la suite d'une plainte porté à son encontre par un professeur résidant à Sidi Bel-Abbès. L'affaire remonte à l'année passée lorsque le spécialiste en soufisme a indiqué que «le Ramadhan n'est pas obligatoire et que même certains compagnons du Prophète ne jeûnaient pas». Cet état de fait n'a pas été du goût de plusieurs citoyens qui n'ont pas manqué d'accuser M. Djabelkhir d'ennemi de l'islam.

Selon ce dernier, il a reçu des injures et des menaces à travers les réseaux sociaux. Au mois de janvier, c'est le professeur exerçant au niveau de l'université de Sidi Bel-Abbès qui a décidé de porter plainte contre M. Djabelkhir, l'accusant d'offense aux préceptes de l'islam.

Le professeur, auteur de la plainte, M. Abderrazak Boubahra est soutenu par la majorité des Algériens. Il a lui-même mobilisé 3 avocats pour entamer la procédure contre l'universitaire islamologue spécialiste en soufisme. Cette plainte du professeur a encouragé plusieurs autres Algériens à faire de même devant d'autres tribunaux. La société n'est pas restée indifférente puisqu'une minorité composée d'intellectuels a soutenu l'islamologue qui dénoncent une atteinte à la liberté de conscience. Le plaignant de Sidi Bel-Abbès a quant à lui était soutenu par la majorité de la société algérienne. Certains ont appelé les chaînes de télévision à ne plus donner la parole à M. Djabelkhir. Les plus extrêmes n'ont pas manqué de placé la barre très haut et ce en diffusant les coordonnées et l'adresse de M. Djabelkhir sur les réseaux sociaux. Plusieurs intellectuels ont haussé le ton pour dénoncer, selon eux, une véritable incitation à la violence et au meurtre à l'encontre de M. Djabelkhir. Un collectif de plusieurs personnalités a été également crée pour soutenir le penseur islamologue. Lors de la première audience qui s'est déroulée au mois de février 2021, une grande manifestation a été organisée devant le tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Des slogans obscènes et des injures ont été lancés à l'encontre de l'islamologue le qualifiant d'ennemi de l'islam et d'Allah. Les avocats de M. Djabelkhir et quelques femmes venus le soutenir n'ont pas échappé également aux injures de la foule très excitée. L'audience a été reporté par le tribunal au 22 avril 2021. Justement, le verdict est tombé avant-hier, le tribunal a condamné M. Djabelkhir à trois ans de prison ferme et à 50.000 dinars d'amende. A la sortie du tribunal, c'est le bonheur et la satisfaction de la partie plaignante et de leurs fans. Le collectif de soutien à l'islamologue a parlé de la victoire des extrémistes islamistes et d'une escalade dangereuse contre les libres penseurs. «Scandaleux ! On est en pleine inquisition ! les ennemis de la démocratie ont encore gagné». C'est vraiment regrettable de constater que la leçon des années de la décennie noire qui a fait près de 200.000 morts n'a pas été apprise». Nous avons donné ici les déclarations de quelques personnalités, qui avaient soutenu le chercheur. «Ce procès ne devrait même avoir lieu, les plaignants n'ont pas la qualité pour le faire. Normalement, ils devraient être mandatés par le Bon Dieu afin de pouvoir représenter l'islam, ont-ils conclu. M. Djabelkhir a indiqué qu'il respectait la décision de la justice et qu'il n'avait pas de commentaire à faire. Il a simplement indiqué qu'il a demandé à ses avocats de faire appel pour contester cette décision.

Moncef Redha

ENTREPRISES

Acquisition de vaccins anti-Covid-19

Plus de 12 milliards de DA débloqués

Une enveloppe financière d'un montant de plus de 12 milliards de DA destinée à l'acquisition de vaccins contre le Coronvirus (Covid-19) vient d'être débloquée, selon un décret présidentiel n° 21- 143 signé le 15 avril par le chef de l'Etat et publié au Journal officiel n° 30 du 22 avril courant, portant transfert de crédits au budget de fonctionnement du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Il est ouvert, sur 2021, un crédit de 12.737.461.000 dinars, applicable au budget de fonctionnement du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et au chapitre n° 44-07 : Contribution exceptionnelle à l'institut Pasteur d'Algérie (IPA) au titre de l'achat pour compte de l'Etat du vaccin anti-Covid-19», est-il écrit dans ledit décret présidentiel.

Depuis l'entame, fin janvier dernier, de la campagne de vaccination contre le Coronavirus (Covid-19), suite à la réception du premier lot du vaccin russe Sputnik-V, l'Algérie a, jusque-là, réceptionné 664.000 doses des vaccins britannique AstraZeneca, chinois Sinopharm et russe Sputnik-V. (50 000 doses du vaccin Sputnik-V, 50 000 doses d'AstraZeneca, 200 000 doses de Sinopharm, et 364 000 doses d'AstraZeneca dans le cadre du mécanisme onusien Covax). Des quantités insignifiantes, comparées à celles promises pour vacciner 70% de la population afin d'atteindre l'immunité collective.

Mercredi dernier, lors d'une réunion du Gouvernement, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a reconnu des retards dans l'acquisition des vaccins. Demandant, à l'occasion, au ministre de la Santé de veiller à résorber les retards constatés dans les livraisons des vaccins anti-Covid-19 déjà commandés et ce, conformément, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, aux engagements contractuels des fournisseurs.

Récemment, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Abderrahmane Benbouzid avait affirmé que la campagne de vaccination contre le Coronavirus (Covid-19) s'accélérera le mois d'avril courant, avec la réception de 920.000 doses du vaccin Sputnik-V. Alors que le ministre des Finances, Aymene Benabderrahmane avait, quant à lui, assuré à maintes reprises qu'une enveloppe financière, importante, sera allouée à l'opération d'achat de vaccins.

Vendredi dernier, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Fawzi Derrar a indiqué que son institut disposait de certains stocks en matière les trois vaccins acquis par l'Algérie, à savoir «Sputnik V, Sinopharm et Astrazeneca (suédo-britannique)», sans pour autant avancer un chiffre exact de la situation des stocks.

R.M

Approvisionnement des wilayas en eau potable

Mihoubi insiste sur l'urgence de réaliser davantage de puits et forages

Le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi a donné, samedi, des instructions aux directeurs des entreprises sous tutelle à l'effet de réaliser, en urgence, des puits et forages pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions ont été données lors d'une réunion d'évaluation du programme d'urgence relatif à la réalisation des puits et forages en présence des directeurs généraux des entreprises sous la tutelle, a ajouté la même source. M. Mihoubi a souligné, lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de la continuité d'approvisionnement des wilayas en eau potable à partir des nappes phréatiques, l'impératif de s'en tenir à la réalisation de puits et forages en urgence dans le respect des délais impartis et d'améliorer le service public auquel le secteur accorde une grande importance.

Dans ce cadre, M. Mihoubi a mis en avant les efforts du secteur pour couvrir la demande, rappelant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains pour parachever la réalisation de ce programme d'urgence à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs du secteur, a conclu le communiqué.

Pour rappel, le ministre des Ressources en eau Mustapha Kamel Mihoubi a présidé jeudi à Tébessa la mise en service du projet d'alimentation en eau potable de six communes du Nord de la wilaya à partir du barrage Ouldjet Mellegue (commune de Ouenza).

Fournir de l'eau potable aux citoyens là où ils se trouvent constitue l'un des principaux objectifs du Gouvernement. (Photo : DR)

Dans le cadre de sa visite de travail dans cette wilaya frontalière, le ministre a inauguré une station de traitement des eaux et de pompage au niveau du barrage Ouldjet Mellegue, destinée à alimenter pas moins de 175.000 habitants des communes de Ouenza, El Aouinet, Boukhadra, Bir El Dhab, Morsott et El-Meridj et à mettre fin au déficit en matière d'alimentation en eau potable.

Dans un point de presse, le ministre a fait état de la possibilité d'élargir ce projet, en coordination avec les autorités locales, pour permettre l'approvisionnement en eau potable du chef-lieu de wilaya et du nouveau pôle urbain qui accueille 3.200 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) dans la commune de Boulhaf Dir. Selon les explications données sur site, le taux de remplissage du barrage Ouldjet Mellegue, d'une capacité de 160 millions m³, dépasse actuellement 90 %, alimenté par le surplus des barrages voisins dans le cadre du programme des grands transferts mais aussi par les précipitations.

En ce qui concerne les autres communes confrontées à un déficit d'alimentation en eau potable, le ministre a indiqué que «plusieurs forages et puits profonds seront réalisés pour pallier ce manque», assurant que fournir de l'eau potable aux citoyens là où ils se trouvent constitue l'un des principaux objectifs de son département.

En réponse à une question relative aux projets gelés de son secteur, M. Mihoubi a souligné qu'un rapport détaillé a été transmis au Gouvernement pour souligner l'importance de lever le gel sur des dizaines de projets, dont la concrétisation devrait remédier au problème de déficit en matière d'alimentation en eau potable dans plusieurs wilayas, dont Tébessa.

Le ministre des Ressources en eau a fait état, d'autre part, de l'inscription de plus de 3.000 projets à l'échelle nationale pour alimenter en eau les habitants des zones d'ombre pour une enveloppe financière de plus de 30 milliards DA, ajoutant que des «centaines de ces projets n'ont pas été lancés faute de ressources financières actuellement».

Le ministre a affirmé que les autorités supérieures du pays œuvrent à améliorer les conditions de vie des habitants des zones reculées en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

D'autre part, le ministre des Ressources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a souligné la «nécessité d'intensifier le contrôle pour lutter contre les branchements illicites et les agressions sur les réseaux d'alimentation en eau potable en recourant à des mesures coercitives à l'encontre des contrevenants».

Dans ce contexte, il a donné des instructions aux responsables du secteur des ressources en eau pour «coordonner avec les autorités locales et réactiver le rôle de la police de l'eau afin de surveiller les réseaux, recenser les atteintes et recourir à des mesures coercitives ainsi qu'aux instances judiciaires pour mettre fin à ces pratiques illicites qui affectent d'une manière négative le service public».

Djamila Sai

Complexe sidérurgique de Bellara

Vers l'exportation de plus de 17.000 t de billettes

La Société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) va procéder à partir de la semaine prochaine à l'exportation de plus de 17.000 tonnes de billettes (colonnes métalliques) vers des pays européens et arabes, a indiqué avant-hier la société dans un communiqué.

Selon la même source, cette opération représente la première tranche d'un programme d'exportation d'environ 300.000 tonnes de produits ferreux vers les marchés internationaux.

La Société algéro-qatarie a fait savoir que des opérations similaires avec des quantités considérables seront effectuées au cours des prochains mois vers des pays arabes et européens dont le Canada, soulignant que l'exportation de la première cargaison de billettes «intervient après l'entrée en phase d'exploitation de l'unité de réduction directe».

Cette technologie moderne internationale contribuera à concrétiser l'autosuffisance et générera des opportunités d'exportation de sorte à s'inscrire dans la perspective nouvelle de l'Algérie en matière de diversification des exportations hors hydrocarbures, a relevé la même source. La capacité de production du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) atteint les deux millions de tonnes de produits ferreux (rond à béton et bobine) par an, dans une première phase, et devrait s'élever à quatre millions de tonnes annuellement dans une seconde phase, a indiqué le communiqué. L'unité de réduction directe du complexe sidérurgique est entrée en phase d'exploitation le mois de février passé avec une capacité de 2,5 millions tonnes par an de fer réduit chaud et froid.

A ce sujet, le P-dg de l'AQS, Youcef Ahmed El Mohannadi a indiqué auparavant que cette réduction directe est la technologie américaine Midrex ultra développée qui permet de produire un fer réduit de haute qualité avec un taux de pureté de plus de 94 % tout en réduisant le coût de production à travers un processus d'économie de l'énergie et de préservation de l'environnement utilisant le gaz naturel.

Youcef Ahmed El Mohannadi a relevé que le complexe suit avec intérêt le développement de la production de la mine de Ghar Djebilet en vue de l'utiliser localement et éviter de recourir à l'importation de minerai brut. Le responsable du complexe AQS a déclaré que l'entrée en activité de cette unité de réduction directe permettra de générer de nouveaux emplois selon un programme préétabli par l'administration prévoyant de porter le nombre des travailleurs de 1.500 actuellement à 2.300 en plus de 5.000 autres emplois indirects.

Par ailleurs, l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO) a enregistré une hausse du volume d'exportations de plus du double, soit 100,178 %, durant le premier trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué avant hier son service des statistiques. Ce bond est justifié par le nombre d'exportation du ciment Clinker, qui est passé de 31.200 tonnes au premier trimestre de 2020 à 173.357 tonnes cette année. Ce volume a été multiplié par cinq.

Selon les statistiques de l'EPO, les exportations des produits ferreux ont atteint 10.000 tonnes durant cette même période, alors que le port d'Oran n'a enregistré, au premier trimestre de l'année dernière, aucune opération d'exportation de ce genre de marchandises.

Les exportations comportent également environ 95.000 tonnes de marchandises diverses, contre 90.000 tonnes au premier trimestre de 2020.

Manel Z.

ÉVALUATION

DGF

Des études d'évaluation des ressources forestières et de la nappe alfatière bientôt lancées

Le Directeur général des forêts (GDF), Ali Mahmoudi, a indiqué avant-hier que les études d'évaluation et d'inventaire des ressources forestières nationales et de réhabilitation de la nappe alfatière seront bientôt lancées, afin d'actualiser les données qui datent de plus d'une décennie.

«Ces deux études qui seront confiées de gré à gré au Bureau national d'études pour le développement rural (Bneder) sont nécessaires car elles permettront d'actualiser les données de la DGF », a affirmé M. Mahmoudi. À ce propos, il a fait observer que le dernier inventaire sur le patrimoine forestier national et de la nappe alfatière remonte à 2008.

La première étude, intitulée «l'inventaire forestier national» concerne l'évaluation de tout le patrimoine forestier, depuis la strate arborée jusqu'à la strate herbacée. Selon le DGF, cette étude «revêt une grande importance car elle permettra, à partir des nouvelles données mises à jour, de concevoir une gestion rationnelle et durable de ce patrimoine surtout avec l'ouverture des massifs forestiers à l'investissement».

Quant à la seconde étude, M. Mahmoudi a expliqué qu'elle porte sur l'élaboration d'un Plan d'action de réhabilitation des nappes alfatières à travers la délimitation des surfaces de cette espèce et la classification des nappes alfatières.

A ce propos, le DGF a affirmé que l'alfa fait partie des produits forestiers non ligneux (produits forestiers en dehors du bois), qui peuvent «grandement» contribuer à l'économie nationale. À cet égard, il rappelle qu'auparavant ce produit alimentait l'usine à pâte à papier qui existait à Mostaganem, mais cette filière a connu une baisse drastique depuis les années 1970.

De son côté, Houari Djardini de l'inspection générale de la DGF a fait constater que la production alfatière nationale a régressé de 99% sur une période d'environ 45 ans. «La production est passée de 91.645 tonnes par an en 1963 à 956 tonnes par an en 2007, actuellement elle ne dépasse guère les 400 tonnes», a-t-il argué. M. Djardini a imputé ce déclin principalement à la désaffection des opérateurs chargés de la récolte et à la raréfaction de la main-d'œuvre en raison de la pénibilité du travail d'arrachage et l'absence d'industriels demandeurs de cette matière première.

«Les quantités récoltées par les riverains sont utilisées pour la vannerie», a-t-il noté, rappelant que cet artisanat pratiqué en Algérie depuis des siècles utilise les fibres végétales de l'alfa pour la confection des ustensiles de cuisine et des couffins et paniers notamment. Sur la superficie globale de ce patrimoine, le responsable à la DGF a indiqué que les nappes alfatières s'étalent sur près de 3,8 millions hectares dont 2,7 millions hectares sont considérés comme productifs.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Relizane

40 stands destinés à l'éradication du commerce informel

La commune d'Ammi Moussa, située au Sud, à 100 kilomètres du chef-lieu de Relizane, à forte densité de population où le commerce informel a pris depuis quelques années une proportion alarmante, notamment dans certaines agglomérations névralgiques de cette agglomération, à l'exemple de la cité populaire du marché où tout se vend et tout s'achète sans contrôle et sans respect des règles les plus élémentaires, un lieu devenu une véritable menace pour la circulation routière et les citoyens. Aujourd'hui, les marchands qui activent irrégulièrement vont pouvoir ainsi travailler dans la légalité auprès des service de la commune et de l'Etat avec l'ouverture d'un nouveau marché comprenant quarante (40) stands destinés aux bénéficiaires répondant aux critères des dossiers retenus par la commission spécialisée d'attribution.

N.Malik

Oum El-Bouaghi

Saisie de 10.559 comprimés de psychotropes et 2.750 cartouches de chasse

Dans le cadre des opérations de coordination entre les différents services de sécurité pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment la commercialisation de la drogue qui prend de l'ampleur, affectant toutes les couches sociales, les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) ont récemment réussi à arrêter un individu et saisir une quantité importante de comprimés de psychotropes ainsi que des cartouches de chasse.

L'affaire a été traitée en date du 17/4/2021 à la suite de l'exploitation d'informations crédibles faisant état qu'un individu à bord d'un véhicule utilitaire transportait des comprimés et des cartouches de chasse de la ville de Tébessa pour l'acheminer dans la ville de Aïn M'lila en passant par Oum El-Bouaghi. Les éléments de la BRI qui ont dressé un plan sécuritaire et une souricière mise en place, sont parvenus à arrêter un individu âgé de 37 ans originaire de la ville de Tébessa à bord d'un véhicule dans la ville d'Oum El-Bouaghi.

La fouille minutieuse du véhicule a permis aux policiers la découverte de 10.559 comprimés de psychotropes, de marque Prégabline 300 mg et 2.750 cartouches de chasse de calibre 12 et 16 mm.

Présenté le 20/4/2021, le mis en cause doit répondre de son acte pour les chefs d'inculpation, détention, transport de marchandise étrangère sensible et prohibée, contrebande des produits pharmaceutiques périmés qui portent atteinte à la santé publique, activité illégale et utilisation de véhicule.

A. Remache

Une caravane pour la distribution du couffin de Ramadhan au profit des malades intolérants au gluten

L'Association algérienne des malades cœliaques (AAMC) a lancé, à l'occasion du mois de Ramadhan, une caravane nationale qui sillonnera les différentes wilayas du pays, en vue de distribuer le couffin de Ramadhan au profit de cette catégorie de patients, a dévoilé, jeudi, son président. Dans une déclaration à l'APS, M. Yahiaoui Moussa a indiqué que cette association a distribué récemment le couffin de Ramadhan pour cette catégorie de malades, en vue de leur permettre de s'approvisionner en denrées alimentaires qui connaissent une certaine pénurie sur le marché local. M.Yahiaoui qui a rappelé que l'AAMC, dont le siège est à Blida, a réussi à ce jour, à collecter plus de 1.800 couffins grâce à l'aide des bienfaiteurs et d'industriels, a appelé à aider cette catégorie «marginalisée afin qu'elle puisse passer le mois de Ramadhan en toute quiétude». Ces couffins contiennent différentes denrées alimentaires sans gluten, telles que farine, levure, couscous et autres. Il a en outre fait savoir que des centaines de couffins alimentaires ont été distribués à ce jour dans les wilayas de M'sila, Oran, Touggourt, Béchar, Ghardaïa, Djelfa et Laghouat, rappelant la programmation, samedi prochain, d'une opération similaire au niveau de la gare routière dans la cité Ramoul dans la ville de Blida. M.Yahiaoui a souligné que l'Association qui compte 4.000 adhérents au niveau national, enregistre quotidiennement une hausse sensible du nombre de malades cœliaques de différentes catégories d'âge, ce qui requiert, a-t-il ajouté, de tirer la sonnette d'alarme et de sensibiliser aux risques de cette pathologie. Cette opération, poursuit le président de l'AAMC, intervient en solidarité avec les personnes intolérantes au gluten, notamment au vu du manque des aliments sans gluten sur le marché d'une part, et de la hausse sensible des prix de ces aliments hors-de-portée pour les familles pauvres et à faibles revenus, d'autre part.

R.R

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3ème degré, doit subir une intervention d'esthétique.
Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Jijel : la mosaïque découverte a subi une destruction quasi-totale

La mosaïque découverte à Jijel a subi «une destruction quasi-totale», a affirmé, jeudi, Lyes Arifi chercheur en archéologie au Centre national de recherche en archéologie (CNRA), ayant été dépêché par le ministère de la Culture et des Arts.
(Photo › D. R.)

Chlef : une exposition de publications d'auteurs locaux

Une exposition de publications d'auteurs de la wilaya de Chlef s'est ouverte jeudi à la bibliothèque principale de lecture publique du chef-lieu, dans l'objectif de promouvoir la lecture et de valoriser les créations littéraires des jeunes de la région, a-t-on appris auprès des organisateurs.
(Photo › D. R.)

Inauguration d'un hôpital de 320 lits à Touggourt : une délégation du ministère de la Santé sur place

Une délégation du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière s'est rendue, mardi, dans la wilaya de Touggourt pour enquêter sur les raisons qui ont retardé l'inauguration d'un hôpital de 320 lits, a indiqué un communiqué du ministère. (Photo › D. R.)

Naâma : 48 blessés suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs

Quarante-huit (48) personnes ont été blessées suite au renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu vendredi dans la wilaya de Naâma, a appris l'APS auprès de la Protection civile. (Photo › D. R.)

Emmanuel Macron :

«La France poursuivra son combat contre le terrorisme, elle ne cédera rien !»

Quelques minutes seulement après l'assassinat d'une policière de 49 ans, mère de deux enfants au niveau d'un commissariat de police à Rambouillet dans les Yvelines (Sud-Ouest de Paris). Le Président Français M. Emmanuel Macron s'est exprimé à partir du Tchad sur ce drame : «Du combat engagé contre le terrorisme islamiste, nous ne céderons rien».

En effet, le meurtre commis contre une policière au commissariat à fait réagir instantanément le Président de la République Française. Ce dernier qui se trouvait au Tchad ou il a assisté aux funérailles d'Idriss Deby a indiqué que la France poursuivra sans relâche le combat contre le terrorisme islamiste. Sur sa la page Twitter du Président Emmanuel Macron, nous pouvons lire ce qui suit : « Elle était policière. Stéphanie a été tuée dans son commissariat de Rambouillet, sur les terres déjà meurtries des Yvelines. La Nation est aux côtés de sa famille, de ses collègues et des forces de l'ordre. Du combat engagé contre le terrorisme islamiste, nous ne céderons rien. De retour en France, le Président de la République a rendu visite à la famille de la policière assassinée au commissariat de Rambouillet. Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, en visite à Rambouillet avec Jean Castex, a annoncé que la sécurité serait renforcée devant les commissariats et gendarmeries. Selon les premiers éléments de l'enquête, la policière qui s'apprêtait à rentrer dans le commissariat à 14h20 été surpris par le meurtrier au niveau du SAS et lui a porté deux coups de poignard à la gorge.

La policière est morte sur place et ce malgré l'intervention d'une équipe des pompiers. L'assaillant qui aurait crié « Allah Akbar » avant de passer à l'acte a été blessé mortellement par un autre policier. Grâce aux papiers qui se trouvaient sur lui, le meurtrier a été rapidement identifié, selon la police. Il s'agit de Jamel G, âgé de 36 ans qui a rejoint la France clandestinement en 2009. Il a été régularisé en 2019 à la suite du temps passé en France (10 ans) sans commettre de fautes graves ou de problème permettant son expulsion.

Le Premier ministre français s'est rendu au commissariat en compagne du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin. Prenant la parole Jean Catex a également déclaré la détermination de la France à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Par cette visite, les deux hautes personnalités du gouvernement ont voulu apporter un message de soutien aux forces de police ». Le président des Républicains Christian Jacob évoque «un nouvel assassinat tragique d'une fonctionnaire de police». Il demande de ne «pas abandonner» les forces de l'ordre.

La classe politique a condamné cet acte lâche et barbare commis sur une fonctionnaire de police qui n'était pas armé. Sans surprise, la Président du Front national Mme Marine le Pen a profité comme d'habitude de ce drame pour montrer du doigt l'immigration. Toujours et selon les premières information l'individu était inconnu des services de police.

Selon des sources proches de l'enquête, l'assassin se serait radicalisé, il y a peu de temps. Sur son téléphone portable, les enquêteurs ont constaté que la dernière page visitée avant son passage à l'acte était un site « Djihadiste». Les enquêteurs tentent pour l'instant de retracer le parcours du tueur et de savoir s'il a été aidé par d'autres personnes. Nous apprenons que des perquisitions ont été menées dans son domicile et au niveau de l'appartement de celui qui l'avait hébergé dans le Val-de-Marne. Trois personnes qui connaissaient l'assassin ont été interpellés et placés en garde à vue pour la suite de l'enquête. Ce n'est pas la première fois ou des éléments des forces de sécurité ont été visés au nom du «Djihadisme» en France. Une enquête pour assassinat sur personne dépositaire de l'autorité publique en relation avec une entreprise terroriste et association de malfaiteurs terroriste a été ouverte par le parquet national antiterroriste a indiqué le procureur de la République. Nous ne savons pas pour l'instant si le Tunisien aurait formulé une demande de renouvellement de sa carte de séjour qui devrait prendre fin 2021.

Les enquêteurs ont visité la page Facebook du tueur ou il s'est identifié avec sa photo, ses origines Tunisiennes et aussi M'Saken, la ville où il a grandi. Comme les milliers d'islamistes dans le monde, des versets coraniques et des commentaires relatifs à l'islam ont été constatés sur la même page du tueur. L'assassinat de cette policière vient de démontrer une nouvelle fois que le «Tout sécuritaire» ne pourrait pas mettre fin à ce terrorisme qui n'est pas comme les autres. Certes, il faut continuer à traquer les groupes « Djihadistes » et à renforcer les mesures de sécurité pour faire face à ces «Bombes humaines». Comme nous l'avons souvent indiqué, le terrorisme ne sera pas définitivement éradiqué et ce même si le dernier des terroristes qui active dans les rangs des groupes armés sera abattu. Ce terrorisme survivra et ne pourrait jamais être éliminé si toutefois, il ne sera pas détruit à partir de ses origines. L'intégrisme religieux qui est en quelque sorte l'anti chambre du terrorisme doit être également combattu. La dissolution des organisations et associations qui assurent la couverture politique aux groupes armés est plus que nécessaire.

De Paris : Abderrahmane Hakkar

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـــة بجايـــة
دائـــرة أمـــيزور
بلديـــة أمـــيزور
رقم : 11/م ج /2021

وصـل إيداع ملف التبليـغ بتجديد الجمعيـة البلدية وتغيير في الهيئـة التنـفيذيـة

بمقتضى القانـون رقم 12 - 06 المؤرخ 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات لاسيما 18 منه، وبنـاء على محضر الجمعية العامـة المنعقدة بتاريخ 01 جانفي 2021 هذا اليوم 17 مـارس 2021 إيداع ملف التبليغ بتجديـد الجمعيـة البلديـة وتغيير في الهيئـة التنـفيذيـة للجمعيـة المحليـة (بلديـة) المسمـاة:

الجمعيـــة الإجتمـاعيـة لقريـة إغيل نشيحـة

المعتمـدة تحـت رقـم : 10 بتاريخ 11 مـاي 2016.
إسم ولقب المودع : مخلوفي موسى.
الصفـة في الجمعيـة : رئيس الجمعيـة.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـــة بجايـــة
دائـــرة القصر
بلديـــة توجة
مكتب الجمعيات

نمـــوذج إشـــهـــاري
إنشـــاء جمعيـة محـليـة

طبقا لأحكام القانون رقم : 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، و لا سيما المادة 18 منه، لقد تم إنشاء الجمعيـة المحليـة المسمـاة:

الجمعيـة الرياضية تالة سيبة " ASTH" بلدية توجة

المعتمدة بتاريخ : تحت رقم 2021/02.
اسم ولقب الرئيس : أحصطال كريم.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـة بجايـة
دائـرة سيدي عيش
بلديـة سيدي عيش
الرقم: 01-2013

نمـــوذج إشـــهـــاري
تجديـد أعضاء جمعيـــة بلـديـة

طبقا لأحكام القانون رقم : 12 - 06 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تمّ إنشاء الهيئة التنفيذية للجمعية البلديـة المسماة:

صومام إكوكولتور

المصرحة بتاريخ : 2013/03/12 تحت الرقم : 01-2013.
اسم ولقب الرئيس : خيرون كمال.
المقـر : المكتبة البلدية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجمعوية
رقم: 118/ ت.ش.ق/م.ح.ج/2021

نمـوذج إشهـاري
تجديـد الهيئـة التنفيذيـة

طبقا لأحكام القانون رقم : 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئـة التنـفيذيـة للجمعيـة المسمـاة:

الجـمـعيـة الاجتماعية "القدس"

المعـتمـدة: بتاريخ 2017/02/28 تحت رقم 08.
المقيمـة بـ : أو عبد القادر جمال 14 نهج بن بولعيد - بجاية.
إسـم ولقـب الرئيس : عبد العزيز معوش.

Face aux nouvelles mutations mondiales

Attention aux erreurs stratégiques : Qu'en est-il de la rentabilité de l'exploitation du phosphate, du fer et de l'or en Algérie ?

Au dernier Conseil des ministres, il a été demandé aux départements ministériels concernés des études sérieuses sur l'opportunité de la valorisation des gisements de fer et de phosphate. Cela ne date pas d'aujourd'hui puisque en tant que jeune conseiller du ministre et l'Industrie et de l'Énergie entre 1974-1977, je rappelle que ces projets avaient été abordés et de nombreuses études ont été réalisées. Et depuis combien ont coûté entre 1980-2019 toutes ces études tant en devises qu'en dinars sans résultats probants ? La commercialisation tant du fer et du phosphate brut que de ses dérivés dépend tant de la stratégie de quelques firmes mondiales qui contrôlent les circuits de commercialisation que du management stratégique interne, qui détermine le coût d'exploitation et de la croissance de l'économie mondiale qui devrait connaître une modification importante de sa structure avec l'avènement de la quatrième révolution économique et sociale entre 2020-2030-2040.

1.-Le cas du phosphate - Le prix de la tonne de phosphate brut est fluctuant : en avril 2020, il a été coté à 72,50 dollars la tonne, en mars 71,88, en avril 70,75 dollars, en mai 72,90 dollars et en juin/juillet 2020 75,000 dollars la tonne, ayant été coté en octobre 2019 à 77,50 dollars et en janvier 2020 à 72,50 dollars la tonne. Selon la Banque mondiale, la tendance générale et à moyen terme des prix des produits phosphatés reste orientée à la baisse et le phosphate brut se négocierait en 2020 autour de 80-85 dollars US la tonne métrique, celui du DAP autour de 377,5 dollars US la tonne métrique et le TSP à près de 300 dollars US la tonne métrique. Selon l'agence de notation mondiale, les prix des roches de phosphate sont restés en moyenne à 100 dollars la tonne (sans frais à bord), en 2019/2020 et les prix de la tonne de roche de phosphate (sans frais à bord) à 110 dollars sur le long terme. Le prix des dérivées est très fluctuant l'engrais–urée ayant été coté entre juillet et septembre à environ 260 euros la tonne. L'augmentation de la population mondiale et la demande de nourriture sont un facteur déterminant de la croissance du marché des phosphates. La concurrence sur le marché mondial est très intense et relativement intégrée, avec la présence d'acteurs clés limités qui obtiennent une part importante des revenus mondiaux. Les principaux intervenants comprennent notamment les Russes Eurochem Group AG et PJSC PhosAgro ; les Canadiens Agrium Inc. et Potash Corp. de Saskatchewan Inc ; le Norvégien Yara International ASA ; les Américains CF Industries Holdings Inc. et Mosaik Co. ; l'Indien Coromandel International Ltd.; le géant marocain OCP S.A. et Israel Chemicals Ltd. Selon US geological survey on phosphate rock 2019, la production minière (+ réserves) en 2018 en milliers de tonnes est ventilée ainsi : États-Unis réserves 27,000 - production (1, 000,000) – Algérie réserves 1,300 - production (2, 200,000) – Australie réserves 3,000- production (1, 100,000) – Brésil réserves 5,400 – production (1, 700,000) – Chine réserves 140,000 - production (3, 200,000) – Egypte réserves 4,600 - production (1, 300,000) – Finlande réserves 1,000-production (1, 000,000) – Inde réserves :1,600-production (46,000) – Israël réserves 3,900- production (67,000) – Jordanie réserves 8,800-production (1,000,000) – Kazakhstan-réserves 1,600 – production (260,000) – Mexique- réserves 2,000 – production (30,000) – Maroc-réserves 33,000 –production (50, 000,000) – Pérou- réserves 3,100 – production (400,000) – Russie-réserves 13,000- production (600,000) – Arabie Saoudite réserves: 5,200 –production (1, 400,000) – Sénégal réserves 1,500- production (50,000) – Afrique du Sud réserves 2,100 -production (1, 500,000) – Syrie réserves 100 -production (1, 800,000) – Togo-réserves 850 -production (30,000) – Tunisie réserves 3,300-production (100,000) – Ouzbékistan réserves 900- production (100,000) – Vietnam réserves 3,300-production (30,000) – Autres pays réserves: 1,300-production (770,000) - Total mondial 270,000 (70,000,000). Ainsi si l'Algérie exporte trois millions de tonnes de phosphate brut annuellement à un cours moyen de 100 dollars, soit une hypothèse très optimiste par rapport au cours mondiaux, à prix constant 2020, pour 30 millions de tonnes trois (3) milliards de dollars et moins de 2,5 milliards de dollars au cours actuel. Comme dans cette filière, les charges sont très élevées (amortissement et charges salariales notamment) un minimum de 40%, le profit net serait d'environ 1,8 milliard de dollars pour un cours de 100 dollars et moins de 1,4 milliard de dollars pour un cours de 70 dollars. En cas d'association avec un partenaire étranger et prenant selon la règle des 49/51%, le profit net restant à l'Algérie serait légèrement supérieur à 900/700 millions de dollars pour les deux scénarios. On est loin des profits dans le domaine des hydrocarbures. Pour accroître le profit net, il faut donc se lancer dans des unités de transformation hautement capitalistiques avec des investissements lourds et à rentabilité à moyen terme avec une exportation de produits nobles. Ainsi, sur un marché aussi concurrentiel que l'UE, l'engrais/urée était vendu à plus de 350 euros la tonne en 2014, a été coté en moyenne annuelle en 2017 à 270 euros la tonne, en avril 2018 à 260 dollars et début mai 220 à 250 dollars la tonne métrique. D'une manière générale, les prix sont très volatils supposant une connaissance parfaite du marché boursier international afin d'éviter d'importantes pertes en cas de mauvaises prévisions. Aussi, pour une grande quantité exportable, cela nécessite pour l'Algérie, des investissements très lourds et à rentabilité à moyen terme pas avant 2023/2025 si le projet est en fonctionnement en 2020. Et pour une importante quantité exportable, cela passe par un partenariat avec des firmes de renom, du fait du contrôle de cette filière par quelques firmes au niveau mondial.

2.-Le cas du fer - Pour le 20 septembre 2020, le fer est coté à 90 euros la tonne, l'inox 1921 euros la tonne, l'acier 4520 euros la tonne, l'aluminium 1364 euros la tonne, la ferraille 148 euros la tonne, le zinc 1817 euros la tonne, le cuivre 5289 euros la tonne, le plomb 1509 euros la tonne. Donc peu d'évolution pour preuve, le prix de l'inox s'établissait en moyenne, à 2 598 euros la tonne, en hausse de 2,8% sur un an avec une stabilisation en mai 2020 à 2600 euros la tonne, étant très demandé sur le marché mondial, fonction de sa destination et de son applications, classé en quatre catégories, l'aluminium à 1 460 euros la tonne, en baisse de 9,4% sur un mois et de 20,9%, le prix du plomb à 1 658 dollars la tonne, en baisse de 4,4% sur un mois et de 14,5% sur un an, le prix du zinc à 1 903 euros la tonne, stable sur un mois et en baisse de 35,1% sur un an et en novembre 2019, le prix de l'acier à 5400 dollars la tonne, en baisse de 23,6% sur un an et en mai 2020 à 4740 euros du fait de l'épidémie du coronavirus, avril 2020, le prix du fer s'établissait à 85 dollars la tonne, en baisse de 4,7% sur un mois et de 9,6%. Les réserves mondiales de fer sont évaluées selon les organismes internationaux entre 2018/2019 à 85 000 millions de tonnes. L'Australie arrive en tête avec 23 000 Mt, suivi de la Russie 14000 Mt, du Brésil 12 000 Mt, de la Chine 7 200 Mt, de l'Inde 5 200 Mt, Etats-Unis 3 500 Mt, du Venezuela 2 400 Mt, de l'Ukraine 2 300 Mt, du Canada 2 300 Mt et de la Suède 2 200 Mt, l'Algérie selon les données algériennes des réserves d'environ 3000 tonnes mais avec des gisements exploitables, évalués entre 1 500 et 2 000 Mt. Les principaux pays producteurs de minerai de fer sont – Australie : 39,8% (avec 879 Mt)- Brésil : 19,8% (avec 436 Mt) – Chine : 8,6% (avec 191 Mt) – Inde : 7% (avec 154 Mt) – Russie : 4,6% (avec 101 Mt) – Ukraine : 3,3% (avec 73 Mt) – Afrique du Sud : 3,2% (avec 69 Mt) – Iran : 2,6% (avec 57 Mt) – Canada : 2,2% (avec 49 Mt) – États-Unis : 2% (avec 44 Mt) – Suède : 1,2% (avec 27 Mt) – Kazakhstan : 0,6% (avec 13 Mt) – Autres pays : 5,1% (avec 113 Mt) (Source : Ressources naturelles Canada). L'acier est un produit fondamental à nos modes de vie et est essentiel pour la croissance économique, les 10 plus gros pays producteurs entre 2017/2018 sont : la Chine : 831 728 000 tonnes, le Japon : 104 661 000 tonnes, L'Inde : 101 455 000 tonnes, Les Etats-Unis : 81 612 000 tonnes, la Russie : 71 491 000 tonnes, la Corée du Sud : 71 030 000 tonnes, l'Allemagne : 43 297 000 tonnes , la Turquie : 37 524 000 tonnes, le Brésil : 34 365 000 tonnes et l'Italie : 24 068 000 tonnes. En avril 2020, le cours du cuivre s'établissait à 5 058 dollars la tonne, en baisse de 21,4% sur un an. L'évolution qui n'a pas foncièrement changé depuis 2018. A un cours optimiste de 100 dollars la tonne le fer brut, pour une exportation de 30 millions de tonnes, nous aurons une recette brute 3 milliards de dollars. Mais à ce montant il faudra retirer plus de 50% de charges (le coût d'exploitation est très élevé) restant 1,5 milliards de dollars. Ce montant est à se partager et selon la règle des 49/51%, avec le partenaire étranger restant à l'Algérie en cas de 30 millions de tonnes, moins de 800 millions de dollars. C'est que l'exploitation du fer de Gara Djebilet nécessitera de grands investissements dans les centrales électriques, des réseaux de transport, une utilisation rationnelle de l'eau, des réseaux de distribution qui font défaut du fait l'éloignement des sources d'approvisionnement, tout en évitant la détérioration de l'environnement, car les unités étant très polluantes. Donc, comme pour le phosphate, seule la transformation en produits nobles peut procurer une valeur ajoutée plus importante à l'exportation. Du fait de la structure oligopolistique de la filière mines, au niveau mondial, la seule solution, si on veut exporter ces produits nobles, est un partenariat gagnant/gagnant avec les firmes de renom qui contrôlent les segments du marché international qui n'accepteront pas la règle restrictive des 49/51% avec les lourdeurs bureaucratiques, les décisions se prenant en temps réel au niveau du commerce international.

3.- Sans vision stratégique, les pertes peuvent se chiffrer pour l'Algérie en dizaines de milliards de dollars. Il s'agit d'éviter les erreurs du passé par des évaluations sérieuses en termes de rentabilité et sans un partenariat solide, il est vain de pénétrer le marché mondial et encore moins la filière minière contrôlée par quelques firmes internationales. Autant que pour le fer, le phosphate ou les unités de ciments énergivores, l'input essentiel est le gaz naturel devant faire un arbitrage entre le prix de cession sur le marché international et la cession aux unités pour dégager une forte valeur ajoutée. Ainsi le prix de revient de la tonne d'ammoniac à un cours de 4 dollars/mmBTU serait à 114 euros la tonne et au contraire à 7 dollars, nous aurons 200 euros la tonne avec une baisse ces 10 dernières années de 10), 15% selon les zones géographiques. Pour le cas des mines d'or, qui nécessite un long savoir-faire, des techniques de pointe et beaucoup d'eau douce, évitons l'expérience malheureuse du lourd passif, avec la compagnie australienne, Gold Mining of Algeria (GMA) où les réserves pour l'Algérie selon le Conseil mondial de l'or (WGC) du 23 janvier 2020, sont de 173,6 tonnes, pour une valeur (1 once = 28,3495 grammes) au cours du 23/9/2020 de 1901,42 dollars l'once, nous donnant une valeur en To , 9,5 milliards de dollars , mais dont le volume n'a pas augmenté d'un iota depuis 2007, l'ENAOR étant en déficit structurel entre 2010/2019. Tout cela pose la problématique de la maîtrise du management stratégique. Comme cette dérive du montage de voitures où l'on a pu constater actuellement que c'était un montage pour trafic de transfert de devises, allant à des faillites prévisibles , après avoir perçu des avantages financiers et fiscaux considérables. Comme cette utopie de dizaines de complexes de ciment où nous assistons actuellement à la sous-utilisation de capacités avec le risque du refroidissement si le stockage est de longue durée, accroissant les coûts, alors inutilisables pour la construction, excepté Lafarge qui a des points d'appui en Afrique à travers ses filiales étant difficile pour les autres unités d'exporter où, contrairement à certains discours ne reposant sur aucune étude de marché sérieuse, les parts de marché étant déjà pris avec de nombreux complexes en voie de réalisation au niveau du bassin méditerranéen. Pour ce cas, de nouvelles méthodes de construction au niveau mondial sont en cours économisant le rond à béton, le ciment et l'énergie et comme en Allemagne, est d'utiliser le béton pour construire les routes revenant souvent moins cher que le bitume importé. L'Algérie a besoin d'une vision stratégique au sein de laquelle doit s'insérer la politique industrielle, afin de s'adapter aux nouvelles filières mondiales poussées par l'innovation perpétuelle. Evitons les utopies : l'Algérie dépendra encore pour de longues années des hydrocarbures, les autres matières premières permettant de réaliser tout juste un profit moyen devant investir dans les institutions démocratiques, l'éducation, la transition numérique et énergétique. Aucun pays dans le monde qui a misé uniquement sur les matières premières brutes n'a réussi son développement. Depuis que le monde est monde et cela s'avère plus vrai avec la quatrième révolution économique mondiale 2020/2030/2040 la prospérité des différentes civilisations a toujours reposé sur la bonne gouvernance, le travail, la recherche théorique et appliquée, un pays sans son élite étant comme un corps sans âme.

Professeur des universités
Expert international
Dr Abderrahmane Mebtoul

INFO EXPRESS

Alger

Campagne de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé jeudi, juste avant l'heure de l'Iftar, une sortie de sensibilisation à la prévention des accidents de la circulation, sous le slogan «Ensemble pour un Ramadhane sans accidents de la route». Organisée à Dar El Beida, Oued Ouchayeh (Bachdjerrah) et Bir Mourad Raïs, cette campagne de sensibilisation vise à réduire les accidents de la circulation et à sensibiliser les usagers de la route à l'importance du respect du code de la route, notamment en ce mois sacré où les accidents de la circulation se multiplient quelques heures avant l'Iftar.
Au cours de cette sortie, des dépliants ont été distribués contenant des règles sur la sécurité routière, ainsi que des explications aux conducteurs sur le risque de l'excès de vitesse et de la conduite en cas de fatigue.
A ce titre, le lieutenant de police, Amine Chergui, chef de la Cellule d'écoute et d'activité préventive au niveau de la circonscription administrative de Dar El Beïda a indiqué que cette campagne s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la campagne nationale lancée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) sur la sécurité routière.
Lors de cette sortie, a-t-il précisé, les usagers de la route ont été exhortés à éviter la conduite en cas de fatigue et l'excès de vitesse, notamment quelques minutes avant l'heure de l'Iftar.

Agence

Mostaganem

Les habitants de la zone d'El Macta réclament leur part de développement

Des familles nomades de la zone d'El Macta relevant de la commune de Fornaka et Gouamer, dans la commune de Hassiane, là où se trouvent des centaines de douars déshérités que les nouveaux tenants de l'ordre qualifient de «zones d'ombre », selon le bureau de wilaya de la Fédération nationale des droits de l'Homme réclament leur part de développement.

Des zones d'ombre qu'il sera difficile d'extraire de leur sous-développement si les mêmes pratiques de gestion restent en l'état. Une voie routière fortement dégradée rendue impraticable par le passage, quotidiennement, de ces nomades. Selon toujours le bureau de la fédération, ces familles expliquent qu'ayant eu vent de la visite du wali le lendemain jeudi dans la région, certains responsables ont vite fait de faire dans le replâtrage en procédant à de menus travaux publics pour cacher les trous béants qui jonchent cette voie. Une situation cauchemardesque qui greffe sérieusement le développement dans la région et a fait réagir les populations concernées qui se disent «marginalisées». Si un chauffeur de taxi expliquait dans une déclaration de presse sa colère par «l'impraticabilité de la voie qui cause de sérieux dommage à son véhicule», un jeune lycéen dépité explique qu'il vit une hantise «dès lors qu'il s'agit d'emprunter cette voie en ayant recours à des masques tant la pollution générée par l'ensablement de la route est criante». Et d'ajouter que «certaines parturientes ont vécues des scènes dramatiques alors qu'elles étaient évacuées vers les structures sanitaires».
En plus du sérieux problème de la dégradation du chemin de wilaya qu'on promet de réhabiliter et qui les a fait sortir pour manifester vivent des problèmes liés au logement dont celui de l'aménagement urbain, l'habitat rural, la scolarisation et la santé entre autres.
Les nomades de ces deux localités susmentionnées souffrent, eux aussi, de ce statut de wilaya côtière et touristique qui n'offre malheureusement rien de concret au visiteur.

N. Malik

Tissemsilt

Le mouvement associatif impliqué dans la prévention routière

Les parties de pétanque font l'évènement lors des soirées ramadanesques dans les différents quartiers de la ville de Tissemsilt où les jeunes s'adonnent avec joie à cette discipline sportive qui attire de plus en plus de pratiquants. Cela se vérifie à travers l'improvisation de terrains dédiés à ce jeu au niveau du centre-ville et autres quartiers. Même les jardins publics sont transformés désormais à des «arènes» de ce sport qui voit sa cote grimper chez les habitants de Tissemsilt en ces soirées ramadanesques. D'ailleurs, dès la rupture du jeûne, les amateurs de la pétanque, qu'ils soient joueurs ou spectateurs, se dirigent vers les nouveaux «terrains» dédiés à ce sport éparpillés sur plusieurs quartiers à l'image de ceux des «320 logements», «Abdelhak Benhamouda», «El Merdja», «Plateau», «Ain El Bordj», «Sidi Khelifa» et autres. Les jeunes passionnés de ce sport, en particulier ceux âgés entre 17 et 25 ans, organisent des mini-tournois de quartiers afin de rompre la routine et passer un moment agréable chaque soirée du Ramadhan. Tout cela, dans une ambiance de rivalité et de

joie qui attire un nombreux public, dont certains n'hésitent pas à choisir leur camp donnant un cachet spécial aux débats. Cela explique le fait que la pratique de ce sport, notamment à travers l'organisation de mini-tournois pendant ces soirées, ne cesse de gagner en popularité dans la ville de Tissemsilt, ce qui a donné naissance à des noms distingués dans les spécialités du jeu long et court, à l'image du feu Merkane Djelloul. L'extension du réseau d'éclairage public dans de nombreux quartiers de la ville a contribué aussi à l'essor de cette discipline et à faire perdurer les parties de jeu jusqu'à des heures tardives de la nuit . Cette passion s'est emparée d'Abderrahmane, un jeune de 20 ans, qui se «réjouit» du plaisir suscité par ce jeu qui rassemble des amis dans un esprit de compétition tranquille, ajoutant que cela me pousse à prendre le chemin de l'air de jeu où sont organisées les parties de pétanques «dès que je termine la prière de Tarawih». Et de poursuivre : «L'ambiance de ce jeu diffère grandement des jeux et activités que nous pratiquions dans le passé. Contrairement au vacarme marquant les matchs de football ou le jeu de dominos, la pétanque se pratique avec enthousiasme dans une atmosphère de calme exigée par le jeu, qui a besoin de concentration et de précision». De son côté, Hadj Benchergui (77 ans) se remémore des souvenirs de sa jeunesse avec la pétanque, alors qu'il suit avec passion les parties des jeunes de sa ville lors des mini-tournois du jeu court, dont celui qui se déroule au quartier «Abdelhak Ben Hamouda», en présence de plus de 30 jeunes de ce quartier.

Une aubaine pour dénicher les jeunes talents

L'occasion est aussi propice pour les responsables des clubs de pétanque de la commune de Tissemsilt, à l'image des deux clubs «les Frères» et «Al-Nasr», de suivre de près les compétitions dans les différents quartiers du chef-lieu de la wilaya, pour dénicher de jeunes talents qui viendraient renforcer leurs équipes respectives.
Le président du club de pétanque «Al-Nasr», de la commune de Tissemsilt, Abdelkader Chaachouaâ, a estimé à ce titre que «les mini-tournois en question organisés dans plusieurs quartiers de Tissemsilt ont permis l'émergence de jeunes talents qui ont un avenir prometteur dans la discipline».

R.R

INFO EXPRESS

Djelfa

Un mort et 5 personnes blessées dans un accident de la route

Une (1) femme a trouvé la mort et cinq (5) personnes ont été blessées, vendredi, dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Il s'agit d'un renversement d'un véhicule touristique au niveau de la RN-01 dans la région de Oued Sidi Slimane, à 10 km du chef-lieu de wilaya, précise la même source à l'APS.
L'accident a fait un décès (une femme de 78 ans) et 5 blessés dont 3 enfants âgés entre 5 et 9 ans et deux hommes (33 et 34 ans), affirme la même source. Les agents de la Protection civile ont transféré les personnes blessées à l'hôpital de Djelfa, tandis que la victime décédée a été transférée vers la morgue au niveau du même établissement hospitalier.
De leur côté, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les raisons de cet accident mortel.

R.R

Tout jardin est, d'abord l'apprentissage du temps, du temps qu'il fait, la pluie, le vent, le soleil

Qui n'aimerait pas avoir un jardin où il y aurait quelques arbres fruitiers, des fleurs de toutes variétés et une végétation luxuriante où toutes les nuances de vert prédomineraient pour donner un tableau magnifique de tout ce que la nature a de plus beau à nous offrir ? Un beau jardin où il fait bon vivre parce que la nature y est généreuse pour ce qu'elle est capable de nous offrir en biens de consommation indispensables à la santé humaine. Le temps est un indicateur infaillible du climat qu'il fait.

Il est porteur des marques des intempéries. Le froid glacial de l'hiver qui sévit durant toute la saison semble n'autoriser aucune vie végétale ni animale. Pendant la saison froide, la nature est plongée dans une profonde léthargie surtout avec la pluie et le vent, éléments destructeurs mais bienfaiteurs pour l'avenir, ils sont chargés de féconder la terre et tout ce qui est végétation. Quant au soleil, il a un rôle déterminant, il procure aux plantes la chaleur nécessaire pour pousser, s'épanouir, fleurir, donner des fruits si c'est des plantes fructifères. Il en est de même des arbres fruitiers qui pour produire, fait pousser des feuilles si c'est des feuilles annuelles, et des bourgeons fleurir et produire des fruits qui ont besoin de mûrir en attendant leur part de pluie et de soleil. D'une année à l'autre, il y'a des phénomènes qui se produisent, des excès et des manques d'eau, ou bien des insuffisances d'ensoleillement à des moments précis et dus aux phénomènes atmosphériques. Ces changements climatiques dépendent des lois de la nature qui dépassent le pouvoir de l'homme. N'oublions pas que la beauté du jardin dépend aussi du travail de l'homme qui doit apprendre à le cultiver.

L'un des soucis majeurs de l'homme, c'est de cultiver son jardin

La beauté du jardin dépend de celui qui le cultive ; on suppose alors que les arbres sont bien taillés et que la terre est bien remuée pour les futures plantations ou semailles. Le jardin est bien tenu lorsqu'à chaque coin ses cultures vivantes et resplendissantes ajoutent leurs nuances à ce carnaval des couleurs vives qui disent que le printemps est déjà installé. Chacun a sa façon de tenir son jardin à l'exemple d'un intérieur ; c'est pour cela qu'il y a des différences qu'on n'arrive pas à expliquer. La configuration d'un jardin est à l'image de l'état d'esprit ou du comportement de son propriétaire. Les moyens entrent aussi en ligne de compte dans la manière de gérer sa propriété et ce, indépendamment de l'originalité de certains. Prenons un bon exemple qui peut nous aider à mieux comprendre les retombées d'une bonne ou mauvaise gestion. « Cultivons notre jardin » est tiré d'un roman philosophique « Candide » de Voltaire qui met en scène Candide parmi d'autres personnages qui font le tour du monde ; ce qui laisse supposer qu'ils ont vu beaucoup de jardins diversement tenus avant d'arriver en Turquie où un vieillard qui prenait le frais à l'ombre d'un oranger a invité Candide et ses compagnons de voyage a rentrer chez lui du fait qu'il a une haute idée de l'hospitalité. Le vieillard offrit toutes sortes de boissons et mets exotiques à ses invités qui furent éveillés au point que Candide, curieux de savoir l'origine de tant de biens, posa cette question au vieillard : vous devez être très riche pour avoir autant de biens de consommation. Non lui répondit le vieillard avant d'ajouter : je n'ai que vingt arpents de jardin que je cultive avec mes enfants. Il faut comprendre aussi que tout ce qu'il leur a offert provient de son jardin. A notre tour, cultivons bien notre jardin, dit Candide à ses compagnons émerveillé par le travail du vieillard et de ses enfants. La terre offre généreusement tout ce qu'on peut souhaiter mais à condition de lui donner au préalable ce dont elle a besoin pour produire : un travail sérieux de la terre, des engrais fertilisants, un bon traitement des cultures ou des arbres.

Un deuxième facteur important pour fertiliser son jardin : le temps qu'il fait

En effet, le facteur travail ne suffit pas si les intempéries ne sont pas favorables. Il faut de l'eau de pluie qui sert à féconder la terre, mais pas trop d'eau qui endommage les plantations. Une pénurie d'eau, c'est la sécheresse pouvant entrainer une mauvaise récolte, sinon une production nulle. La pluie est un élément qu'on ne peut pas régler en fonction des besoins. Chaque année, il y a les caprices du temps sur lesquels l'homme n'a aucun pouvoir. Sans eau, il n'y a aucune vie végétale, ni humaine, ni animale, c'est un liquide précieux que chacun doit apprendre à gérer et à répartir judicieusement entre les consommateurs.

Dans un jardin, il faut savoir la répartir judicieusement entre les végétaux : légumes, fleurs, arbres fruitiers. Le vent, quant à lui indépendamment de son aspect d'élément destructeur, a tout de même un rôle bienfaiteur, il transporte le pollen des arbres fruitiers mâles aux arbres femelles. Le vent a peut-être d'autres utilités, mais la plupart du temps lorsqu'il souffle violemment, il est destructeur, il va même jusqu'à détruire des plantations d'arbres en les déracinant. Le soleil est un élément naturel utile au développement de la végétation, mais si l'ensoleillement est permanent et à température élevée, il risque de devenir néfaste. Mais, d'une manière générale, le soleil est utile pour le développement des plantes cultivées, à la floraison et à la fructification mais les excès sont néfastes. Les jardiniers comme tous les agriculteurs ont toujours souhaité pour la protection de leurs cultures une exposition au vent, à la pluie, au soleil qui ne soit pas trop excessive, ni insuffisante, dans ces cas extrêmes, il y a endommagement aux cultures annuelles et aux arbres fruitiers.

Mais le plus beau moment pour le jardin et toute la végétation en général, c'est celui où tout est en fleurs, qui n'ont pas lieu pour certaines plantes ou arbres.

On sait, par exemple que l'amandier fleurit avant tous les autres arbres fruitiers.

Par temps clément, le jardin qui réussit à réunir une plus grande variété de végétaux, peut obtenir par les fleurs toutes les couleurs possibles, autrement il obtient un tableau idyllique de la nature au printemps qu'on aimerait contempler le spectacle dans toute sa splendeur tout le temps avec les abeilles dans leur travail colossal des butineuses qui travaillent beaucoup pendant la floraison. Malheureusement, toute beauté est éphémère et les fleurs ne durent qu'un temps.

Le jardin permet d'apprendre tout sur le temps qui passe

Il donne à connaitre l'impact de chaque saison sur la végétation.

L'hiver est la saison la plus dure à traverser avec le froid le plus rigoureux qui plonge la végétation dans une profonde léthargie. Les arbres à feuilles caduques sont décharnés et dans un de désolation qui ne suscite que de la tristesse et la peur du lendemain.

En effet les journées d'hiver sont imprévisibles, il peut venter fortement au point d'arracher les arbres, il peut neiger beaucoup ou peu, mais dans tous les cas, c'est gênant avec le froid et la fonte des neiges.

Il peut pleuvoir à torrent pendant longtemps et provoquer des inondations. En réalité par la pluie et les neiges, cela alimente les sources, les barrages.

Les mauvais temps sont désagréables à supporter, mais on oublie que c'est bénéfique, car s'il y a une bonne pluviométrie, on fait le plein d'eau pour la saison chaude.

C'est aux pluies, à la neige et à la grêle que le printemps est bon. On parle de petite grêle et pas de gros grêlons de la taille d'une balle de tennis qui fait plus de dégâts que le cyclone.

Il faut de l'eau d'un hiver pluvieux et qui ne soit pas trop dommageable aux plantations, mais un hiver qui permette une bonne provision d'eau pour préparer le plus beau printemps. Et la saison où renait s'annonce magnifique s'il a bien plu.

A la faveur d'un bon arrosage en hiver et d'une légère hausse des températures, les arbres fruitiers commencent à bourgeonner puis un peu plus tard à faire pousser les jeunes feuilles, c'est le printemps qui voit le sol se tapisser de fleurs.

Connaissant le processus, les arbres fruitiers vont donner des fleurs, puis des fruits de mai à septembre, car fruit va arriver à maturité en son temps.

Puis arrivera l'automne et ses feuilles mortes, et chaque saison a son charme, d'année en année les saisons sont en perpétuelle renouvellement. Et qui connait bien son jardin, doit connaitre bien aussi le cycle des saisons.

Boumediene ABED

TF1

11.00 Les feux de l'amour
12.55 Petits plats en équilibre été
13.00 Journal
15.35 Je détruirai ta famille
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
17.05 Quatre mariages pour une lune de miel
18.10 Bienvenue en vacances
19.10 Météo
20.00 Journal
21.05 Clem
22.05 Clem
23.10 New York Unité Spéciale

France 2

15.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
18.20 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.10 Meurtres au paradis
22.05 Meurtres au paradis

M6

09.00 M6 boutique
11.00 Desperate Housewives
12.00 Le journal
12.45 Un refuge pour l'amour
15.45 Incroyables transformations
17.25 Les reines du shopping
18.40 Objectif Top Chef
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 Scènes de ménages
21.05 Mariés au premier regard
23.40 Et si on se rencontrait ?
23.44 Salto

France 3

10.15 Ailleurs en France
10.45 Ensemble c'est mieux
11.30 Méto
11.49 Journal
11.50 Edition de proximité
12.18 Météo
12.25 Le journal
12.55 Météo
14.30 Rex
15.15 Rex
16.05 Un livre, un jour
16.10 Des chiffres et des lettres
16.40 Personne n'y avait pensé !
17.15 Slam
18.00 Questions pour un champion
18.40 Ensemble pour l'autonomie
19.55 Ma ville, notre idéal
20.50 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
20.55 Ma maison de A à Z
21.05 Secrets d'histoire
22.50 Météo
22.59 Renaud, l'amoureux de Paname
23.49 La France en vrai

TV5MONDE

14.40 Météo
17.00 L'invité
18.08 Pardonnez-moi
19.00 Tout le monde veut prendre sa place
21.11 Bon pour la santé ? Les artiste avec vous !

W9

16.40 Un dîner presque parfait
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les princes et les princesses de l'amour
19.50 Les princes et les princesses de l'amour
21.00 **Percy Jackson : le voleur de foudre**
23.00 Véto de choc

CANAL+

13.35 Baron Noir
14.30 Baron Noir
16.00 Suicide Squad
18.50 Jamel Comedy Kids
19.50 L'année de Catherine et Liliane
21.00 Vikings
21.45 Vikings
22.30 American Horror Story

Ciné Cinéma Premier

17.41 **Les souvenirs**
19.00 Blanche comme neige
19.13 Les municipaux, trop c'est trop
20.50 Joker
22.49 **Les marches du pouvoir**

TMC

13.10 Ghost Whisperer
15.50 Mentalist
16.45 Mentalist
17.40 Mentalist
18.35 Mentalist
19.25 La folle soirée du palmashow

Direct 8

13.45 Meurtres à l'anglaise
14.40 Meurtres à l'anglaise
15.35 Meurtres à l'anglaise
16.45 C'est que de la télé : première partie
18.10 La télé même l'été !
19.05 La télé même l'été !
20.00 Sicario
22.20 Colombiana

France 4

18.15 Les as de la jungle à la rescousse
18.25 Une saison au zoo
19.00 Une saison au zoo
19.30 Une saison au zoo
20.00 Famille je vous chante
21.50 Les tubes de l'été

Ciné Cinéma Frisson

15.24 Child's Play : La poupée du mal
16.51 Green Zone
19.06 Les liens du sang
20.50 **Blade Runner (Director's Cut)**
22.42 Superman Returns

France 5

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
15.45 La fin du temps des cerises
16.40 Au bout c'est la mer
17.45 C dans l'air

Arte

19.45 Arte journal
20.48 50 nuances de Grecs
20.55 **Black Robe**
22.30 Une pure formalité

Eurosport

14.00 Anvers - Audenarde (241 km)
16.30 Cross-country messieurs
17.30 Championnats de France 2020
19.00 Bruges - La Panne
20.55 Eurosport News
21.00 Eurosport News
23.00 Les temps forts

****ولـهـــــــذه الأسبـــــــــاب ****

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، في أول درجة حضوريا: في الشكـل: بقبـول الدعـوى.
في الموضوع: اعتماد الخبرة المنجزة من طرف الخبيرة ويس حياة المختصة في الامراض العقلية المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/02/24 تحت فهرس رقم 2021/57، و بالتبعية القضاء بالحجر على المدعي عليه عجو هارون المولود بتاريخ 2000/11/30 ببلدية أقبو لأبيه ناصر و امه أوجيت شفيعة و تعيين ابوه المدعي عجو ناصر مقدما عليه للقيام بإدارة بشؤونه القضائية و المالية، و الإدارية مع الامر بنشر هذا الحكم بجريدة يومية ووطنية للإعلام و أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية أقبو بالتأشير بهذا الحجر على هامش عقد ميلاد المحجور عليه مع تحميل المدعي المصاريف القضائية.
بـذا صـدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه و امضينا على اصله نحن الرئيس وأمين الضبط.
رقم الجـدول : 20/00597
رقم الفهرس : 21/00233

الأستاذة بوخروبة كلثوم
الموثقة الشريكة بالشركة المدنية المهنية للتوثيق
26 نهج طرابلس حسين داي الجزائر
تأسيس

بموجب عقد استلم بمكتبنا بتاريخ 2021/04/20 تم تأسيس مؤسسة المسماة " البيت للجميع " مقرها الاجتماعي حدد بـ: الطابق الثاني من فيلا من المكان المسمى راسوطة قسم 02 مجموعة ملكية 1564 برج الكيفان الجزائر رئيسها السيد: بن سعدية عبد القادر.

للإعلام الموثقة

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية-دائرة بجاية-بلدية بجاية
المجلس الشعبي البلدي
مصلحة م.ت.ش.ق
رقم : 2021/129
إعلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد: 01 – نعمان مخلوف، المولود(ة) بـ: بوسلام ولاية سطيف في 1959/08/17.
العنـوان: بوسلام سطيف.
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي: قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "أخروب علي أوقارة قرية تيزي" تقدر مساحتها بـ (143.00) م^2.
يحدها:
من الشمال: ممر.
من الجنوب: ممر.
من الشرق: ملكية موساوي ناصر.
من الغرب: ملكية موساوي ناصر.
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم والشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ نشر هذا الإعلان.

للإعلان

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـة: معسكـر
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات

إعـلان الإشهـاري إنشـاء جمعية ولانيـة

طبقـا لأحكـام القانـون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، يعلن الأعضاء المؤسسين عن تأسيس جمعية ولانيـة المسماة
"الجمعيـة الولانية للمجتمع المدني و ترقية الشباب"
الهـدف الرئيسي: القيام بالأعمال الخيرية و الاجتماعية و الإنسانية ذات الطابع التضامني لصالح الفئات المحتاجة.
الأهداف الثانوية : القيام بحملات تحسيسية و توعوية.
- محاربة الآفات الاجتماعية.
- التشجيع على النشاط التطوعي و العمل الخيري لدى الشباب.
- زرع روح الوطنية و ترقية المواطنة في المجتمع.
- المساهمة في متابعة و إيصال انشغالات المواطنين خاصتا في مناطق الظل.
- العمل على ترقية المرأة و تفعيل دورها في المجتمع.
- الاهتمام بالطفل و إبراز مواهبه و إشراكه في نشاطات الجمعية.
- إقامة دورات تدريبية و تكوينية لفائدة الشباب.
- المساهمة في الحياة التربوية و الاجتماعية و العلمية و الرياضية في المجتمع.
- خلق نشاطات ترفيهية و تنظيم رحلات سياحية للشباب.
- غرس الثقافة البيئة و الحفاظ عليها في أوساط الشباب و ذلك بالقيام بمختلف النشاطات البيئة من تنظيف المحيط و حملات التشجير و غيرها.
- تشجيع الشباب على خلق مناصب شغل و ذلك من خلال إعلامهم و توجيههم إلى مختلف آليات التشغيل التي وضعتها الدولة لإنشاء المشاريع للشباب (كناك، اونجام انساج...) و الوكالة الولانية للتشغيل .
التنظيم و المشاركة في الملتقيات و الأيام الدراسية – الندوات –المحاضرات– المعارض العلمية – الدورات التكوينية لصالح الشباب.
-الاهتمام بفئة ذوي الاحتياجات الخاصة و تأهيلهم لتمكينهم من الاندماج في المجتمع. - إحياء كل المناسبات الوطنية و الدينية.
- التواصل مع جميع الجمعيات ذات الاهداف المشتركة و تبادل الخبرات و إقامة.
تاريخ و رقم ايداع الملف: 604/ 2021/03/11.
اسم و لقب الرئيس: ندري ابراهيم.
تاريخ و مكان الميلاد: 1977/10/07 – معسكر.
العنوان الشخصي: رقم 24 شارع بصديق عبد القادر حي بابا – معسكر.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولايـة : معسكـر
دائـرة : عين فكان
بلديـة : عين فكان
مكتب الجمعيات
رقم: 2021/07

إعـلان إشهـاري لتأسيس الهيئـة القيادية لجمعية محليـة

طبقـا لأحكـام القانـون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، يعلن الأعضاء المؤسسين التنفيذيين عن تأسيس الجمعية المحلية المسماة : جمعية دينية لمسجد سلمان الفارسي.
الأهـداف: دينية.
مقر الجمعية: قاعة متعددة الخدمات (بوطيبة علي).
الصادرة عن بلدية: عين فكان.
إسـم و لقب الرئيس : بوعبد الله العوني ابن محمد.
تاريخ ومكان الازديـاد : 1980/08/26 عين فكان.
العنـوان : شارع الشهيد مقايز بوعلام عين فكان.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـة : معسكـر
دائـرة : غريس
بلديـة : مطمور
مكتب الجمعيات

إعـلان إشهـاري لتأسيس جمعية محليـة

طبقـا لأحكـام القانـون رقم 06/12 المؤرخ في 18 / صفر 1433 هـ الموافق لـ 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، يعـلن السادة الأعضاء المؤسسين التنفيذيين عن تأسيس الجمعية المحلية ذات الطابع الاجتماعي المسماة : جمعية دوار التقاقرة – مطمور.
الاهداف: تهدف الجمعية أساسا إلى انشغالات و احتياجات و مشاكل الدوار إلى الجهات المعنية و السلطات الوصية.
المقيمـة: دوار التقاقرة – مطمور.
رقم وصل التسجيل 2021/02.
إسـم و لقب الرئيس: قرمام حنيفي.

مجلس قضاء – معسكـر
محكمة : معسكر

حـكـم بالحـجـر

حكم الصادر عن محكمة معسكر قسم شؤون الأسرة تحت الجـدول 21/00650 و رقم الفـهـرس 21/01080 و تـاريـخ الحـكـم 21.03.31 توقيع الحجر على المرجع ضدها نوري كريمة المولودة بـتاريخ 1987.11.18 بمعسكر لأبيها بودواية و أمها بوزارية و تعيين والدتها المرجعة (بوزار بوزارية) مقدما عليها للقيام بإدارة شؤونها المالية و الإدارية و القانونية.

- مجلس قضاء – معسكـر
- محكمة : غريس

حـكـم بالحـجـر

حكم الصادر عن محكمة غريس قسم شؤون الأسرة تحت رقـم الجـدول 21/00416 و رقم الفـهـرس 21/00748 و تـاريـخ الحـكـم 21.04.18 الحجر على المدعى عليها: البراني فائزة المزدادة بتاريخ 22.12.2001 بمعسكر لأبيها مختار و أمها طيبي بنت النبي وتعيين المدعي البراني مختار مقدما عليها لرعايتها و القيام على شؤونها المالية الإدارية و القانونية.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Béjaïa
Daïra d'Akbou
Commune d'Akbou

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif 91/254 du 7/7/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M. Ouhaddad Mustapha, né le 5/6/1967 à Akbou, fils de Boussad, demeurant à cité 130 Logements, Akbou, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un immeuble au lieu dit Quartier Hamimi, commune d'Akbou, wilaya de Béjaïa, d'une superficie de cent mètres carrés (100 m2), limité dans son ensemble par :
- au nord : propriété Hamimi Akli et route,
- au sud : propriété Benbalaid Mohamed,
- à l'est : route,
- à l'ouest : propriété Ouhaddad Mustapha et Benbalaid Mohamed.
A cet effet, toute observation, contestation ou opposition relative à l'établissement dudit certificat de possession devra être formulée par écrit à Monsieur le président de l'Apc d'Akbou dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

Akbou, le 25/4/2021

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Béjaïa
Daïra d'Akbou
Commune d'Akbou

Demande de certificat de possession

En application du décret exécutif 91/254 du 7/7/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M. Saadi Rachid et Hamimi Dalila, demeurant à Akbou, commune d'Akbou, ont formulé une demande dans laquelle ils confirment leur prise de possession d'un immeuble au lieu dit Sidi Ali, commune d'Akbou, wilaya de Béjaïa, d'une superficie de cent trente mètres carrés (130 m2), limité dans son ensemble par :
- au nord : piste,
- au sud : propriétés Saadi Rachid et Hamimi Dalila,
- à l'est : propriétés Bouda Abdenour et Akouche Ahcène,
- à l'ouest : propriétés Saadi Rachid et Hamimi Dalila.
A cet effet, toute observation, contestation ou opposition relative à l'établissement dudit certificat de possession devra être formulée par écrit à Monsieur le président de l'Apc d'Akbou dans un délai de deux (02) mois à compter de la date de publication de cet avis.

Akbou, le 21/4/2021

PROMOTION DE LA LECTURE À CHLEF

EXPOSITION DE PUBLICATIONS D'AUTEURS LOCAUX

Une exposition de publications d'auteurs de la wilaya de Chlef s'est ouverte jeudi à la bibliothèque principale de lecture publique du chef-lieu, dans l'objectif de promouvoir la lecture et de valoriser les créations littéraires des jeunes de la région, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette manifestation culturelle, organisée à l'occasion de la Journée mondiale du livre (23 avril) et mettant en lumière des publications et ouvrages d'auteurs locaux, a pour objectif principal de «promouvoir la lecture, tout en encourageant les auteurs locaux à la création», a indiqué, à l'APS, le directeur de cet établissement culturel, Mohamed Guemoumia.

Diverses publications littéraires, dont de romans, de recueils de poésie, des histoires pour enfants ainsi que différents ouvrages scientifiques et historiques écrits en arabe, français et Tamazight, édités par quelque 85 auteurs de la wilaya de Chlef, sont exposés à l'occasion, a-t-on appris de même source.

De nombreuses autres activités annexes sont prévues durant cette manifestation culturelle, dont des ateliers de lecture au profit des enfants, une conférence «Un auteur, un livre» et des séances de vente dédicace qui seront assurées par de nombreux auteurs locaux, a ajouté M. Guemoumia.

La première journée de cette foire a enregistré une affluence moyenne des amoureux du livre, qui se sont accordés dans leurs déclarations à l'APS, sur le «rôle de ce type d'activités culturelles dans la valorisation de la créativité à l'échelle locale, notamment en matière d'écriture et d'éditions littéraires qui ont besoin d'avantage de soutien et d'encouragement pour aller de l'avant», ont-ils assuré.

Dans cette même démarche de promotion de la lecture, il est prévu la présentation, durant la semaine prochaine à la salle des conférences de cette bibliothèque, de deux auteurs par l'écrivain Tayeb Kerfah, de la wilaya de Chlef. Une activité qui se tiendra tous les mardis, avec à chaque fois un auteur et un ouvrage.

Par ailleurs, pour ce mois de Ramadhan, il est programmé, au niveau de ce même établissement culturel, une série de conférences axées sur des événements historiques et religieux (la conquête de la Mecque, la bataille de Badr), l'animation de l'émission «Hadith el Madina» et des récitals de poésie religieuse.

R. C.

Court-métrage à Ouargla

De plus en plus d'adeptes

La production de court-métrages attire ces dernières années à Ouargla de plus en plus d'adeptes qui n'hésitent pas à innover et proposer de nouvelles œuvres visant à enrichir le contenu culturel de la bibliothèque virtuelle locale.

Le court métrage est devenu parmi les moyens d'influence incontournables permettant de transmettre un message positif plein de valeurs citoyennes aux jeunes et les sensibiliser sur les différents fléaux sociaux, ainsi que de prendre connaissance de leurs problèmes et aspirations, ont indiqué des cinéastes amateurs locaux.

Il doit être basé sur un contenu significatif s'articulant autour de divers sujets ayant un rapport direct avec le milieu juvénile notamment, à l'image de la lutte contre la consommation de produits stupéfiants, le vol, l'immigration clandestine et la violence sous toutes ses formes, a affirmé Noureddine Zergoune, cinéaste, animateur et spécialiste en «public speaking coaching».

«On a réalisé une série de court-métrages qui abordent différents thèmes liés à la délinquance juvénile, à l'instar du problème des vols de téléphones portables», a-t-il affirmé à l'APS, soulignant que «ces œuvres ont pour objectif de sensibiliser le grand public, que se soit les victimes ou les auteurs, après avoir constaté que ce fléau n'a pas cessé de s'intensifier dans la société».

La production de court-métrage cherche, cependant, encore ses repères à Ouargla par rapport au développement qu'a connu ce domaine artistique durant les dernières années à l'échelle nationale, a ajouté M. Zergoune. Les réseaux sociaux, tels que Youtube ou Facebook, sont souvent considérés comme les plateformes adaptées à la projection de court-métrages et permettent de gagner, a-t-il dit, de la popularité et d'attirer le plus grand nombre possible de vues, a-t-il poursuivi.

Depuis sa fondation en 2008, l'association culturelle «El-Matrabia» de musique et de théâtre s'est impliquée dans le domaine des arts dramatiques et de la musique, avant d'entrer dans le monde de la production du court-métrage, depuis prés de quatre ans, a fait savoir son président, Belkheir Boukri.

«Parmi nos créations , figurent 'Sahouet Dhamir' (une conscience en éveil) qui met en lumière le phénomène de la violence faites aux femmes au travail», a-t-il révélé.

Tourné au niveau de la maison de culture Moudfi-Zakaria, «Sahouet Dhamir» est un court métrage dans lequel une femme de ménage est victime d'actes de violence, a fait savoir M. Boukri.

En outre, «El-Charid», un court métrage muet (film caractérisé par l'absence de dialogue) met en lumière un côté obscur de la vie quotidienne d'une personne sans abri, pendant la période de confinement sanitaire marquée par la fermeture de la quasi-totalité des magasins, marchés, dortoirs et lieux de cultes, poursuit-il.

Et de préciser que cette œuvre se veut aussi une contribution aux efforts de solidarité envers cette frange sociale vulnérable, très affectée par les mesures de prévention contre la pandémie de la Covid-19.

Evoquer le développement du court-métrage au niveau local amène inévitablement à citer l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de la wilaya.

Cet organisme s'est engagé, depuis plus d'une dizaine d'années, à améliorer ses prestations en matière de formation destinée aux jeunes sur les techniques audiovisuelles, la réalisation, la prise de vues, la production, le montage et le scénario, avec un encadrement assuré par une équipe de formateurs qualifiés, selon le directeur de l'ODEJ, Youcef Djoudi.

L'ODEJ de Ouargla a réussi à réaliser plusieurs court-métrages mettant le doigt sur certaines vérités, à titre d'exemple «El-mourawijoun» qui traite du trafic et de la consommation de drogue chez les jeunes en milieu urbain.

Ce court métrage a remporté cinq prix, lors du concours organisé dans le cadre d'un festival national à Jijel. Il s'est agi de premiers prix pour le meilleur montage, meilleur scénario et meilleure réalisation, entre autres, a-t-il relevé.

La plupart des artistes, approchés par l'APS, ont souligné l'importance d'organiser un festival annuel du court-métrage à Ouargla, dans le but de promouvoir et valoriser la créativité et de découvrir de nouveaux talents.

Ils ont affiché, en outre, leur besoin d'espaces appropriés pour l'organisation d'activités culturelles, artistiques, cinématographiques et théâtrales notamment, en insistant sur la nécessité de rouvrir au public la salle de cinéma Sedrata (centre-ville), fermée depuis plusieurs années.

R. C.

Secteur conservé de l'ancien ksar de Laghouat

Le plan permanent de préservation en phase finale

L'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur conservé de l'ancien ksar de Laghouat sera bientôt finalisée, a-t-on appris samedi auprès du Conservateur du patrimoine culturel à l'Agence nationale des secteurs sauvegardés.

Dans une déclaration à l'APS, Irmouli Billel a indiqué que l'étude relative à l'élaboration du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat est à sa troisième et dernière phase, précisant que cette étude sera basée sur un diagnostic de la situation, les mesures urgentes à prendre et l'analyse historique, et ce en vue de préserver sa valeur historique.

L'approbation du plan permanent de préservation et de remise en état du secteur sauvegardé de l'ancien ksar de Laghouat aura lieu après étude du dossier au niveau du ministère de la Culture de sa conformité aux exigences légales et procédures administratives en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur le patrimoine et des décrets exécutifs y affrant. Ce plan qui constitue un outil de gestion et de protection du patrimoine culturel bâti et urbain vise à préserver les valeurs historiques, culturelles et architecturales de l'ingénierie mais également remplacer le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme, a-t-il expliqué. Il définit également les conditions architecturales sur la base desquelles le cadre immobilier et urbain sera préservé.

Le plan prévoit en outre des mesures spéciales de sauvegarde, notamment celles liées aux biens immobiliers culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en attente de classement ou existant dans le secteur sauvegardé.

Depuis 2012, quatre plans ont été approuvés pour protéger les secteurs sauvegardés. Le premier était le plan permanent de préservation du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger puis des programmes pour la vieille ville de Constantine, La Casbah de Dellys et récemment la vieille ville de Nedroma (Tlemcen).

R. C.

Ligue 2 (13e journée)

La JSMB et le MCBOS recollent en tête, l'USMAn s'y maintient

→Les leaders des trois groupes de la Ligue 2 de football, ont connu des fortunes diverses lors de la treizième journée, jouée samedi, et qui a vu le leader du Groupe Centre, le RC Arba tomber à Lakhdaria, alors que l'ASM Oran (Ouest) a été accroché sur son terrain par la JSM Tiaret (1-1), et seul l'USM Annaba (Est) est parvenu à gagner son match devant le MO Constantine (2-1).

La JSMB profite de la défaite du RCA. (Photo › La NR)

La surprise de cette journée est venue de Lakhdaria où l'IBL a fait mordre la poussière au leader du groupe Centre, le RC Arba (1-0) ce qui permet à la JSM Béjaïa victorieuse à Blida de l'USMB (1-0) de le rejoindre en tête du classement. En revanche, le MO Béjaïa contraint au nul à domicile par le RC Kouba (1-1), a raté l'aubaine de partager la 1re place avec le RCA et la JSMB.

L'USM Harrach et le WA Boufarik ont été également contraints au nul à domicile sur le même score (1-1), alors que l'ES Ben Aknoun s'est fait surprendre sur son terrain par le CR Beni Thour (1-2).

Au groupe Est, l'USM Annaba longtemps menée au score par le MO Constantine, a fini par l'emporter par (2-1) pour conserver sa 1re place avec deux longueurs d'avance sur l'US Chaouia facile vainqueur de la lanterne rouge, le MSP Batna (3-1). Le HB Chelghoum Laid accroché sur son terrain par le CRB Ouled Djellal (0-0) reste 3e, mais perd du terrain sur le duo de tête.

L'USM Khenchela est la seule équipe à avoir gagné à l'extérieur et précisément au Khroubs (1-0).

A l'Ouest, le MCB Oued Sly vainqueur du MC Saida (2-0) a tiré profit du nul concédé par l'ASM Oran à domicile (1-1) pour la rejoindre en tête du classement avec 28 points pour chaque équipe, avec une longueur d'avance sur le CR Témouchent qui s'est imposé difficilement devant l'IRB Kerma (2-1), mais qui devance de sept points, son poursuivant immédiat le SKAF Khemis (4e-20 pts).

R. S.

Groupe Est :

HBCL - CRBOD	0-0
USC - MSPB	3-1
USMAn - MOC	2-1
ASK - USMK	0-1
CAB - DRBT	1-0
MCEE - NRBT	2-2

Classement :

	Pts	J
1. USM Annaba	28	13
2. US Chaouia	26	13
3. HB Chelghoum Laïd	23	13
4. MO Constantine	22	13
5. USM Khenchela	21	13
6. NRB Teleghma	18	13
7. CA Batna	17	13
8. MC El Eulma	14	13
9. DRB Tadjenanet	13	13
10. AS Khroub	12	13
11. CRB Ouled Djellal	10	13
12. MSP Batna	8	13

Groupe Centre :

IBL - RCA	1-0
USMH - ABS	1-1
USMB - JSMB	0-1
MOB - RCK	1-1
WRM - WAB	1-1
ESBA - CRBT	1-2

Classement :

	Pts	J
1. RC Arbaâ	24	13
–. JSM Béjaïa	24	13
3. MO Béjaïa	22	13
4. WA Boufarik	21	13
5. ES Ben Aknoun	18	13
–. USM El Harrach	18	13
7. IB Lakhdaria	17	13
8. RC Kouba	16	13
9. CR Béni-Thour	15	13
10. A. Boussaâda	14	13
11. WR M'Sila	13	13
12. USM Blida	6	13

Groupe Ouest :

ASMO - JSMT	1 - 1
MCBOS - MCS	2 - 0
CRT - IRBEK	2 - 1
CRBAO - SKAF	2 - 1
SCAD - RCBOR	2 - 1
USR - OMA	3 - 0

Classement :

	Pts	J
1. MCB Oued Sly	28	13
- ASM Oran	28	13
3. CR Témouchent	27	13
4. SKAF Khemis	20	13
- JSM Tiaret	20	13
6. SC Ain Defla	17	13
7. MC Saida	15	13
8. IRB El Kerma	14	13
9. US Remchi	13	13
- CRB Ain Oussera	13	13
11. RCB Oued Rhiou	10	13
12. OM Arzew	8	13

AGE «bis» de la FABB

Bouarifi réélu pour un nouveau mandat

→Le président sortant de la Fédération algérienne de basket-ball, Rabah Bouarifi, a été réélu à la tête de l'instance pour le mandat olympique 2021-2024, lors des travaux de l'assemblée générale élective «bis» tenus samedi à Alger.

Lors de ce deuxième scrutin, organisé après l'annulation de la première AGE organisée le 10 avril dernier suite aux recours formulés par des membres de l'assemblée, la présidence de la FABB s'est disputée entre deux candidats, à savoir Rabah Bouarifi et le patron du TRA Draria, également membre du bureau fédéral sortant, Abdellah Moula.

Les trois autres candidats, en l'occurrence Ramzy Belhadj, Mehdi Oucif et Zaki Lahmar s'étant retirés au début des travaux de cette session élective «bis». Sur les 65 membres votants, Bouarifi a obtenu 37 voix, contre 25 pour Abdelallah Moula et 3 bulletins annulés, confirmant les résultats de la première AGE qui avait débouché sur la reconduction de Bouarifi pour un 3e mandat à la tête de l'instance, après son retour à la FABB en 2019.

Réhabilité par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) après son inéligibilité lors des élections du mandat olympique 2017-2020, Bouarifi (66 ans) avait été intronisé à la tête de l'instance suite au retrait de confiance au président Ali Slimani par les membres de l'AG, lors d'une session extraordinaire organisée en avril 2019. Dans une déclaration à l'APS, Bouarifi s'est félicité de «la transparence dans laquelle s'est déroulée cette deuxième élection», estimant que «les résultats ont confirmé la volonté des membres de l'AG d'élire leur candidat de façon démocratique».

«L'assemblée générale s'est prononcée une deuxième fois et m'a choisi pour présider la FABB pour un nouveau mandat. Maintenant, il faut se mettre au travail en laissant nos différends de côté et privilégiant l'intérêt du basket-ball», a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter : «Nous allons continuer à mettre en place notre programme qui s'appuie sur des techniciens de terrain et dont les priorités seront, notamment, une formation solide pour les jeunes catégories, l'encadrement des Ligues en fournissant les moyens nécessaires à leur développement et le recyclage des entraîneurs et arbitres auprès d'experts internationaux».

Concernant la reprise de la compétition, après plus d'une année d'arrêt due à la pandémie mondiale de Covid-19, Bouarifi a réaffirmé que «nous nous dirigeons, vers une nouvelle saison blanche et la reprise de la compétition est programmée pour la saison 2021-2022, à partir de septembre prochain». «Nous avions proposé une formule de compétition inédite, afin de permettre aux joueurs de reprendre l'activité sportive, mais le refus du MJS de débloquer une aide financière aux clubs pour redémarrer l'activité bloque cette initiative», a-t-il ajouté.■

CSC

Des supporters réclament le départ du président du Conseil d'administration

→Des dizaines de supporters du CS Constantine (Ligue 1) ont observé, dans la nuit de vendredi à samedi, un sit-in devant le siège de la wilaya pour réclamer le départ de l'actuel président du Conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA), Ramzi Guesmi, récemment installé par l'actionnaire majoritaire.

«Depuis qu'il a occupé ce poste, le président du Conseil d'administration du CSC a perturbé la sérénité de l'équipe, en s'opposant au renforcement de l'effectif par de nouveaux joueurs lors du dernier mercato, ce qui a provoqué la démission de l'ex-directeur sportif, Yacine Bezzaz», affirment des supporters ayant tenu un sit-in de protestation pacifique en vue de solliciter l'intervention des autorités locales pour remédier à la situation prévalant au sein de l'équipe. Selon les supporters, «Ramzi Guesmi a déstabilisé l'équipe, laquelle a toutefois réussi à s'extirper de la zone de relégation et réalisé un retour rapide dans la course au podium après la venue de Yacine Bezzaz et l'entraîneur Miloud Hamdi».

Durant ce sit-in, les supporters constantinois ont brandi des banderoles revendiquant le départ de Guesmi et exprimant leur attachement au club, sous l'œil vigilant des forces de sécurité sans enregistrer de dépassement ou atteinte à l'ordre public. Dans une déclaration à l'APS, le supporter, Amar a indiqué que «les protestataires attendent une réponse et une réaction de la part des autorités locales pour préserver la stabilité de l'équipe et faire confiance aux staffs technique et administratif qui ont contribué à renouer avec les bons résultats», soulignant que «les supporters du CSC organiseront d'autres mouvements de protestation jusqu'à satisfaction de leurs revendications».

Par ailleurs, la présence de l'entraîneur Miloud Hamdi, démissionnaire «par solidarité» avec Yacine Bezzaz, est attendue samedi à la séance de reprise après la lourde défaite (3-0) encaissée à l'extérieur contre le NC Magra, en match comptant pour le tour préliminaire de la Coupe de la Ligue.■

EN DEUX MOTS

JSK-NAPSA Stars : Le Nigérien Mohamed Ali Moussa arbitre de la rencontre

L'arbitre nigérien Mohamed Ali Moussa a été désigné pour diriger le match de football entre la JS Kabylie et les Zambiens de NAPSA Stars, prévu mercredi au stade du 1er novembre de Tizi-Ouzou, pour le compte de sixième et dernière journée (Groupe B) de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

L'arbitre central sera assisté par ses compatriotes : Abdoul Aziz Moctar Saley, Abdoul Aziz, Yacouba et Zakaria Adamou Oumarou.

Pour rappel, les Jaune et Vert sont d'ores et déjà qualifiés au prochain tour de la Coupe de la Confédération africaine. Le tirage au sort des quarts de finale est prévu pour le 30 avril prochain.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.
Composition **PAO** ***La Nouvelle République*** Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
sport

en direct
CSC
Des supporters réclament le départ du président du Conseil d'administration

le match à suivre
JSK-NAPSA Stars
Le Nigérien Mohamed Ali Moussa arbitre de la rencontre

football
Ligue 2 (13e journée)
La JSMB et le MCBOS recollent en tête, l'USMAn s'y maintient

Projet de création de la Superligue

On efface tout et on recommence ?

→A peine que le projet de création de la Superligue étouffé, voilà qu'une nouvelle Superleague place ses rails pour prendre son envol malgré l'échec du premier projet.

Superligue : les six clubs anglais se retirent officiellement du projet. (Photo › D. R.)

La bataille semble ne pas s'essouffler malgré le retrait de quelques clubs, du premier projet. Cela semble ne pas faire fléchir les auteurs qui signent et persistent malgré le désengagement de nombreuses enseignes de clubs sportifs. L'idée d'une relance, même timide semble maintenir la pression puisqu'elle fait l'objet de réflexion à de nombreux niveaux. Le grand média sportif français estime pour sa part que «l'avenir du football est devenu une nécessité…»

Le fait de ne pas lâcher prise, d'en parler et de tenter de séduire les autres clubs, cela signifie que la Superligue reste néanmoins toujours dans les tuyaux. D'ailleurs pour Fiorentino Pérez ex-président et auteur de cette Ligue, le projet est toujours en stand-by.

Il remontera à la surface puisque pas totalement abandonné… Une sorte de lutte est engagée sur le terrain entre ceux qui souhaitent mettre en route le projet et ceux qui, pour diverses raisons, préfèrent se retirer et attendre pour mieux sauter. Le projet étouffé garde encore toutes ses chances de refaire surface.

Les réactions des clubs

Selon le grand journal sportif, *Agnelli* dans des propos à Reuters affirme «pour être franc et honnête, ce ne sera pas le cas». Pour Karl-Erik Nilsson, vice-président de l'UEFA «il y aura des 'conséquences' pour les clubs qui s'étaient engagés en Superligue… doivent vivre avec leur honte (...) Nous devrons discuter d'éventuelles conséquences additionnelles. Mais il y aura des conséquences, notamment autour de la confiance et la crédibilité». Pour le propriétaire de Manchester United, Joel Glazer qui a publié une lettre ouverte à destination des supporters des Red Devils : «Nous nous sommes trompés et nous voulons montrer que nous pouvons corriger cela… Je m'engage personnellement à rétablir la confiance avec nos supporters et à tirer les leçons du message que vous avez livré avec tant de convictions». Glazer poursuit sa lettre en estimant que «la Superligue n'était pas la bonne façon de s'y prendre (...) En cherchant à créer une base plus solide pour le jeu, nous n'avons pas montré suffisamment de respect pour ses traditions enracinées profondément, la promotion, la relégation, et nous en sommes désolés», rapporte le journal FF.

Autres réactions

Un autre boss, Gian Piero Gasperini, a selon ce même quotidien salué les prises de positions de Jürgen Klopp et de Pep Guardiola au sujet de la Superligue «ce qui reste aujourd'hui, c'est une grande admiration pour ce qu'ont dit Pep Guardiola, Jürgen Klopp, les joueurs de Liverpool, les supporters de Chelsea, Roberto De Zerbi (Ndlr : entraîneur de Sassuolo. Ce dernier a lâché mardi «je l'ai indiqué à mes joueurs avant l'entraînement, mais également à mes dirigeants. S'ils m'obligent [à jouer le match de mardi face au Milan], j'irais. Mais je n'ai aucun plaisir car Milan fait partie des fondateurs de la Superligue. Je suis en colère, c'est un coup d'État (...) C'est comme si le fils d'un ouvrier n'avait pas le droit de prétendre à un futur de docteur ou d'avocat (...) Cette saison, nous avions pour objectif de décrocher l'Europe.

Peut-être que nous sommes trop cons à encore rêver». La réaction des gens et des supporters a été belle, poursuivait Gasperini lundi, il semblait qu'il ne servait plus à rien de jouer. Jusqu'à il y a deux jours, je n'avais pas beaucoup entendu parler de mérite sportif, on parlait seulement d'objectifs économiques. Je ne peux que souhaiter que avec tout ça, des performances comme celle de l'Atalanta ou d'autres petits clubs puissent être plus fréquentes, avec un système qui le permette».

Le projet n'aurait jamais été lancé sans les supporters

John W. Henry, propriétaire du club de Liverpool, s'est également excusé auprès des supporters des Reds, mais aussi auprès de Jürgen Klopp et des joueurs : «Je veux m'excuser auprès de tous les supporters de Liverpool pour les perturbations que j'ai créées ces dernières 48 heures. Le projet n'aurait jamais été lancé sans les supporters. Nous vous avons entendu, je vous ai entendu. Je veux m'excuser auprès de Jürgen (Klopp), Billy (Hogan, directeur général du club), de tous les joueurs et de tous ceux qui travaillent si dur à Liverpool pour rendre nos supporters fiers. Ils n'ont aucune responsabilité dans ce qu'il s'est passé (...) Je vous ai laissé tomber».

Enfin, on retiendra cette réaction du président catalan Joan Laporta qui garde encore espoir : «Il est absolument nécessaire que nous, les grands clubs, qui apportons une quantité considérable de ressources, ayons également notre mot à dire dans la répartition des revenus». Tout en restant «ouvert à un dialogue avec l'UEFA» pour parvenir à un accord satisfaisant pour tous les partis. Laporta estime, à l'image de son homologue madrilène, que les grands clubs ont «besoin de plus de ressources pour que ce football reste un grand spectacle».

H. Hichem

A voir
- Canal + sport : Leicester - Crystal Palace à 20h
- BeIN Sports 2 : Lazio Rome - Milan AC à 20h

La Der

MC Alger : Un groupe ad-hoc Sonatrach-supporters pour la participation à la gestion du club

Un groupe ad-hoc entre le Groupe «Sonatrach» et les supporters du Mouloudia Club d'Alger (MCA) sera mis en place pour la participation à la gestion du club, a indiqué samedi un communiqué du ministère de l'Energie. Cette décision a été prise lors d'une rencontre, tenue au siège du ministère de l'Energie et des mines, avec les représentants des différents présidents des comités de supporteurs du MCA, ainsi que d'anciens joueurs, a précisé la même source.

Les ministres de l'Energie et des mines, de la Jeunesse et des Sport, le wali d'Alger et le président directeur général de la Sonatrach ont participé à cette rencontre, souligne le document. Ainsi, après un débat «constructif», plusieurs points ont été retenus, entre autres, le Centre d'entraînement de Zéralda, dont «les situations administratives et financière ont été finalisées par la Sonatrach», note le communiqué. A cet effet, le wali d'Alger a invité les représentants des supporteurs et les anciens joueurs du MCA, ainsi que ceux de la Sonatrach à une séance de travail demain, dimanche 25 avril 2021, en vu d'arrêter le calendrier des travaux.

S'agissant de la fusion entre la Société sportive par actions du Mouloudia Club d'Alger (SSPA/MCA) et le Groupement sportif pétrolier (GSP), le communiqué a expliqué que «l'opération a été entamée et se poursuivra en relation avec les différents secteurs et autorités concernées». Pour la gestion de la SSPA/MCA, il a été convenu de la mise en place d'un groupe ad-hoc entre la Sonatrach et les représentants des supporters pour la participation à la gestion du club.

Concernant l'infrastructure de base, le communiqué a souligné que «le stade de Douéra a été proposé par les différents comités des supporteurs et anciens joueurs comme un stade propre au club», ajoutant que «cette demande fera l'objet d'examen».

Par ailleurs, note le document, le wali d'Alger a accepté d'étudier «la possibilité d'octroi de boutiques de vente d'articles sportifs propres au Mouloudia et un local pour abriter un musée».